REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 14 — EDMONTON, JEUDI, 9 JANVIER 1913. — FONDE EN 1905.

LA GUERRE AUX BALKANS

Les concessions de la Turquie et la Conférence de la Paix.

Nous publions dans une autre colonne une dépêche de Londres relative aux pourparlers qui ont actuellement lieu à la Conférence de la Paix; il semble que la Turquie veuille la paix coûte que coûte: c'est ce qui nous frappe lorsqu'on compare les propositions nouvelles qu'elle vient de faire, et celles qu'elle avait formulées ces jours derniers, en réponse aux conditions stipulées par les alliés. Ces nouvelles propositions modifient entièrement les conditions de la discussion de la paix; les alliés, il est vrai, maintiennent les termes de leurs propositions originales, mais ils conviennent, maintenant, que rien ne s'oppose à ce que la discussion s'engage au mérite, de part et d'autre.

Quelles sont les nouvelles propositions de la Turquie?

Les voici en quelques mots: rectification des frontières entre la Bulgarie et la Turquie, le district d'Andrinople, y compris la forteresse de ce nom, devant rester sous la domination de la Porte; cession aux alliés, par la Turquie, de toute la Macédoine, y compris Janina et Scutari; arbitrage par les puissances des questions de l'Albanie et de l'Ile de Crète; conservation par la Turquie de toutes les îles de la Mer Egée; abandon de l'Epire aux alliés.

Certes, ces concessions sont d'une importance extraordinaire; en fait, la Turquie cède, purement et simplement ou sujet à un arbitrage qui ne lui serait pas favorable, probablement, tout son territoire en Europe, moins la Thrace, jusqu'à une ligne à l'ouest d'Andrinople. Mais la question de la paix n'en reste pas moins difficile à résoudre. Si la Turquie tient à Andrinople, la Bulgarie n'y tient pas moins; d'un autre côté, la Grèce se sentirait frustrée des fruits de la victoire, si les autres alliés consentaient à l'abandon à la Turquie, des îles de la Mer Egée qui sont grecques géographiquement, de même que par la race hellénique qui en forme la population presque tout entière. Cette question de race, d'ailleurs, devra avoir une importance plus qu'ordinaire à la conférence, non seulement pour les îles de la Mer Eégée, mais encore pour tous les territoires en litige. Dans la Macédoine, la population turque est bien inférieure à celle de la population slave, grecque et roumaine; au point de vue religieux, les proportions sont à peu près les mêmes; de sorte que, dans cette partie de la Turquie d'Europe, l'Ottoman ne peut dominer que par l'arbitraire; les provinces de la Macédoine passeront comme naturellement sous la domination nouvelle. L'Epire est une province naturelle de la Grèce; quant à l'Albanie, elle n'est ni turque, ni slave, ni grecque, et il semble qu'elle soit bien placée pour être indépendante, sous un protectorat quelconque.

Mais, dans tout cela, la Turquie a-t-elle définitivement renoncé à l'espoir de voir intervenir les Puissances? Non; elle a d'autant plus confiance en cette médiation maintenant, qu'elle vient de faire un grand pas diplomatique de ce côté, déclarant ne tenir —en dehors bien entendu de la question des îles—qu'à la partie territoriale de la Thrace, y compris le district d'Andrinople. Pourquoi la Turquie est-elle ici en bonne posture? C'est que la question de race l'aide de ce côté très puissamment, puisque la Thrace est en Turquie d'Europe la province par excellence où domine l'élément ottoman ou musulman. Le Turc est là chez lui, plus que partout ailleurs en Turquie d'Europe.

Forte de cette situation, la Porte espère fermement une médiation qui la sauverait d'un danger facile à comprendre. Que l'Europe intervienne, et c'est l'humiliation évitée vis-à-vis des populations musulmanes d'Asie, qui comprendraient mal comment le Fils du Prophète pourrait se courber devant les peuples chrétiens asservis depuis des siècles; c'est aussi un danger de moins du côté des provinces asiatiques, où les populations chrétiennes sont sans cesse en effervescence de révolte.

On comprend doublement pourquoi la Turquie désire si ardemment l'intervention des puissances européennes.

LE MOUVEMENT FRANCO-CANADIEN

Notre excellent confrère français "Le Marché" mène depuis plusieurs mois dans les cercles financiers de France, une très active campagne en faveur du Canada comme champ d'action pour les capitalistes français.

Dans un récent numéro, "Le Marché" analyse le budget canadien de cette année qui, dit-il, montre clairement le sérieux et le souci de l'avenir qui préside à l'administration des finances de ce pays."

Après avoir montré nos progrès rapides, depuis quelques années, par une documentation sérieuse et extrêmement intéressante notre confrère conclut son étude par ces lignes

"Le parallèle est frappant et montre avec évidence qu'une administration publique intelligente et avisée engendre une amélioration correspondante de la situation économique du pays. Bien que personne nait jamais songé à assimiler le Canada aux nations auxquelles nous faisions en commençant une allusion discrète, il n'était pas inutile de montrer au public français que le Dominion peut prendre place, au point de vue de ses finances nationales, parmi les Etats les plus prospères et les mieux administrés du monde."

* * *

Edmonton n'est pas oubliée non plus par nos confrères parisiens. Dans le numéro de décembre de l'intéressant Bulletin de la 'Canadienne' paraît un article spécialement consacré à notre jeune et active cité. Nos progrès pour 1912 sont savamment mis en valeur et le public français qui se préoccupe de plus en plus des occasions d'affaires au Canada, sera sans doute extrêmement intéressé par cet article.

Nos remerciements à l'aimable secrétaire-général de la "Canadienne," M. Hodent, pour l'intérêt tout spécial qu'il porte à Edmonton.

* * *

Nous constatons avec plaisir, dans le même Bulletin, une excellente refonte des comités de direction de "La Canadienne."

Deux comités distincts sont fondés, l'un français et l'autre canadien. M. Etienne Lamy, de l'Académie française, dont l'intérêt se porte de plus en plus vers les choses canadiennes, a bien voulu accepter la présidence du comité français dont les membres comprennent les personnalités les plus distinguées de la Finance, des Arts et de la Politique.

L'hon. Ph. Roy, commissaire-général du Canada à Paris, a été élu président du comité canadien; il y a en plus un conseil d'administration dont le président est M. Jacques Bardoux, professeur à l'Ecole des Sciences Politiques et le secrétaire-général notre excellent ami M. Maurice Hodent, publiciste. Les vice-présidents sont MM. J. Corréard, inspecteur des finances; H. Froidevaux, docteur-ès-Lettres, et le Marquis de La Touane.

Les membres correspondants de l'Association au Canada sont MM. G. Bellerive, avocat, et E. Rouillard, secrétaire de la Société de Géographie de Québec, pour l'Est canadien, et Alex Michelet, rédacteur en chef du "Courrier de l'Ouest" pour l'Ouest canadien.

CE QU'EDMONTON FERA EN 1913

La Municipalité d'Edmonton se propose de dépenser $9,000,000 pour les travaux de cette année. — Cette somme est 10 fois supérieure à celle qui fut dépensée en 1911.

D'après le rapport des commissaires de la ville il sera nécessaire d'affecter une somme de $9,000,000 à l'entreprise des travaux municipaux qui seront effectués cette année.

Ainsi qu'on le voit le programme est gigantesque; il y aura du travail pour des milliers d'ouvriers pendant la plus grande partie de l'année.

Dans leur rapport les commissaires déclarent que les travaux d'amélioration de la ville doivent être considérables si la municipalité veut que le percement des rues, l'établissement des trottoirs, l'extension du réseau des tramways, du service d'eau, etc., soient à la hauteur des progrès colossaux de la construction privée.

Voici un aperçu des sommes affectées aux divers travaux projetés:

Tramways.	$1,659,185
Service d'eau.	400,125
Usine électrique. . .	430,155
Parcs	218,857
Usine à gaz	186,003
Police.	47,842
Lumière électrique .	209,078
Pavages, trottoirs, égouts; etc.	4,232,310
Entrepôts	131,381
Service des incendies.	148,574
Téléphones	923,?40
Service d'hygiène . .	122,800
Marché	15,600

UN MEURTRE A EDMONTON

Des Italiens s'entretuent dans une maison meublée de la Première Rue. — La police est impuissante à retrouver les coupables.

Edmonton a une colonie italienne; ceux qui l'ignoraient encore le savent depuis hier.

Dans une maison meublée italienne de la Première Rue, un meurtre a été commis mardi. Meurtriers, victime et témoins sont italiens, et l'affaire semble, comme toutes celles analogues, fort mystérieuse, car il a été impossible à la police d'obtenir le moindre éclaircissement des intéressés.

Par l'intermédiaire d'un interprète, la police a tout juste pu obtenir du tenancier de la maison meublée le sommaire récit suivant:

Vers midi un des locataires de la maison, Sahatore Demase, rentrait dans sa chambre accompagné de trois Italiens inconnus. Peu après deux ou trois personnes qui se trouvaient dans la maison entendirent le claquement d'une porte fermée violemment, aucune n'y prêta attention, mais une demi-heure plus tard un nommé Robert montant à l'étage supérieur aperçut Demase qui gisait sur le plancher le front troué par une balle de revolver, mort.

La police fut immédiatement prévenue, en dépit de toutes les recherches il fut impossible de trouver trace des meurtriers, dont on n'a qu'un vague signalement. Un vaste cordon de police a été établi autour d'Edmonton pour empêcher les meurtriers de s'enfuir de la ville; on disait hier que ces derniers avaient été aperçus grimpant derrière la locomotive d'un train partant pour Calgary, mais cette nouvelle était fausse.

Les recherches sont poursuivies activement par toute la brigade de la Sûreté.

LE COUT DU TRANSCONTINENTAL

Le 10 mars 1911, l'hon. M. Graham, dans son exposition générale du budget des chemins de fer estimait que le transcontinental national coûterait, les travaux complétés, une somme de $145,000,000. — Hansard, page 5290, éd. franç.

Quelque temps après, M. R. L. Borden, alors chef de l'opposition, évaluait le coût de ces travaux à $250,000,000, et, bien entendu, il s'élevait contre l'extravagance du gouvernement Laurier.

Or, nous venons de lire dans un organe conservateur, le "News" de Toronto, une dépêche d'Ottawa inspirée de haut lieu, qui dit que, à la fin de l'année 1912, le Transcontinental National aura coûté $116,517,691.

De cette dernière somme à celle indiquée par l'hon. M. Graham, il y a une marge de $29,000,000, qui devrait être suffisante pour couvrir les travaux de l'année 1913, puisque l'on n'y a dépensé en 1912 que $21,000,000.

Et la dépêche nous dit que la seule section encore inachevée, celle de Cochrane à Québec, sera prête, dans un an, à l'exploitation pour transport de marchandises.

Il est donc, dès maintenant, possible de s'assurer que le Transcontinental National, de Winnipeg à Moncton, aura coûté moins de $150,000,000, et que l'évaluation faite par M. Borden, chef de l'opposition n'était exagérée que de $100,000,000; une bagatelle.

Nous tenons à répéter que cette évaluation de M. Borden était faite lorsqu'il était chef de l'opposition. Maintenant que M. Borden est premier ministre, nous nous attendons bien à ce qu'il se tienne au peu plus près de la vraisemblance.

On attendant, on nous annonce que la section de Winnipeg à Cochrane est maintenant ouverte pour les trains de marchandises; le blé qui suit cette voie dévie vers le sud à Cochrane, par le chemin de fer du Témiscamingue, jusqu'à North Bay, où il a à choisir entre le Pacifique Canadien et le Grand Trone pour continuer sa route vers un port des Etats-Unis.

Cela doit être satisfaisant pour le gouvernement Borden qui a toujours été d'avis que le Transcontinental National devrait avoir son terminus de l'est à North Bay.

Si c'est, en fin de compte, le résultat obtenu, nous nous demandons ce qu'en pourront bien penser nos amis de Québec, qui comptent tant sur le trafic de l'Ouest que doit leur amener le Transcontinental.

NOUVELLE CATHEDRALE A PRINCE-ALBERT

On forme un comité à Prince-Albert dans le but de construire une nouvelle cathédrale.

Prince-Albert, Sask. 6 — Une importante assemblée eut lieu dimanche soir dans la sacristie de la cathédrale. Le sentiment général est en faveur de la construction d'une belle et grande cathédrale. Un comité de huit délégués fut choisi pour étudier la question et proposer les plans appropriés.

Les délégués choisis sont MM. G. R. Russell, Chs. O'Connor, Andrew McDonald, Jas. O'Callaghan, A. Morin, H. Lacroix, Chas. Bonas et C. de la Gorgendière, de concert avec Sa Grandeur Monseigneur Pascal et le R. P. McCaffrey, curé.

A l'assemblée, Monseigneur retraça, dans un discours très intéressant, l'historique du progrès catholique depuis son arrivée en 1893. Sa Grandeur exposa aussi la situation financière et donna un rapport des revenus et des dépenses au cours de l'année écoulée.

Plusieurs personnes prirent la parole pour insister sur l'utilité et la nécessité de bâtir une nouvelle cathédrale et divers projets furent proposés. La discussion se termina par la formation du comité indiqué ci-dessus.

NOUVELLE VILLE INDUSTRIELLE

Les immenses usines du G. T. P. feront de Transcona un centre important de métallurgie dans l'Ouest.

Winnipeg, 6 — Il y a quelques années, les directeurs du Grand Trone Pacifique cherchaient un endroit convenable pour y construire des usines de wagons et de locomotives. Finalement, après une enquête minutieuse, leur choix s'arrêta sur Transcona, localité située à proximité de Winnipeg. La première de ces usines commencée peu après le choix, a coûté trois millions de dollars. La seconde vient d'être terminée et la compagnie y a consacré un capital de $5,000,000. Dans les cours il y a cent-dix milles de voie ferrée. C'est Transcona qui sera le point de distribution des wagons de marchandises de l'Ouest canadien. Les usines sont une merveille de construction et il n'y a que des machines modernes dans ces immenses édifices.

La ville de Transcona progresse rapidement. Le prix de la propriété augmente considérablement et de grandes fortune sont été faites dans le commerce des immeubles. Plusieurs institutions financières du Canada ont des succursales. Il y a aussi des églises de toutes les religions et de bonnes maisons d'éducation. La ville a acquis soixante-cinq acres de terre qu'elle donnera aux industries qui viendront s'établir ici.

Lorsque les usines du Grand Trone Pacifique seront en pleine opération, elles donneront de l'ouvrage à cinq mille mécaniciens et en supposant que chaque famille soit de trois membres cela fera [illegible] population de quinze mille âmes à Transcona. C'est une nouvelle ville qui se construit.

VERS LA PAIX

La Turquie et les puissances balkaniques feraient des concessions mutuelles. — L'action combinée des grandes puissances produirait de bons résultats à bref délai.

Londres, 6 — La situation générale s'est considérablement améliorée, et le danger d'une rupture des pourparlers, en vue de la paix, semble définitivement écarté. La Turquie semble prête à faire de nouvelles concessions et les puissances balkaniques, de leur côté, paraissent empreintes d'un nouvel esprit de conciliation.

On déclare que les ambassadeurs européens à Londres et à Constantinople ont multiplié les démarches depuis le début de la semaine et ils auraient triomphé de l'entêtement des pays belligérants à ne pas faire de nouvelles concessions.

Le délégué turc aurait reçu de son gouvernement mission de faire d'importantes concessions territoriales sur la frontière Thracéenne ainsi que la cession de la Crète aux alliés. Les délégués des Balkans ont alors accordé à la Turquie un nouveau délai pour les négociations. La Conférence de la Paix sera sans doute ajournée à vendredi prochain pour que les délégués puissent communiquer avec leurs gouvernements respectifs. On croit que la Turquie, se rendant compte de la gravité de la situation, cédera Andrinople.

UN PROJET POUR L'ELEVAGE DES CHEVAUX

Ottawa, 6 — Une charte sera demandée à la session fédérale par la "Western Canada Remount Breeding Association" de Calgary dont le but est de faire l'élevage des chevaux spécialement dans l'intention d'en fournir à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et aux corps de cavalerie en Canada.

LES ELECTIONS EN SASKATCHEWAN

Les conservateurs de la Saskatchewan ne veulent pas d'enquête sur les agissements de l'hon. M. Rogers.

Le refus du parti conservateur de la Saskatchewan de fournir d'autres éclaircissements à l'enquête instituée par le Comité spécial de l'Assemblée Législative a provoqué, dans tout le pays, et particulièrement en Saskatchewan, un grand désappointement et une vive indignation. On sait que ce comité devait s'enquérir de la manière dont la dernière élection fédérale a été conduite, et surtout du rôle joué par les Hon. Robert Rogers et Dr Roche, chargés de la campagne pour le gouvernement fédéral, et des graves accusations lancées par eux au sujet des listes électorales.

Etant donné la gravité des accusations, tout le monde était d'avis que la nomination d'un comité d'enquête s'imposait pour ne pas laisser cette tache sur le blason de la Saskatchewan, et l'on comptait que les conservateurs, de qui les accusations émanaient, produiraient leurs preuves sans délai. Mais ils se tinrent cois, et le premier ministre Scott se crut obligé de demander une enquête rigoureuse pour déterminer sur quel fondement reposaient les allégations calomniatrices répandues avec tant de profusion par les agents conservateurs pendant la campagne. C'était là une démarche courageuse pour un gouvernement en butte à de si violents assauts et cependant, — chose véritablement stupéfiante, — les tories essayèrent d'obtenir [illegible] pouvoir pour entraver l'enquête.

Tout d'abord ils s'opposèrent au comité spécial. Le premier ministre Scott expliqua que c'était là la procédure régulière, mais se déclara prêt à ne pas insister sur ce point, pourvu que l'on fît une enquête en règle. Les tories insistèrent pour une enquête judiciaire, mais sans être bien sûrs qu'ils la désiraient, et l'organe conservateur de Régina alla jusqu'à dire qu'on ne pouvait compter sur les membres de la Cour Suprême de la Saskatchewan. Non, probablement au point de vue tory.

Enfin on nomma un comité spécial. Le gouvernement produisit ses preuves en réponse aux accusations portées contre lui. Ceci ne fut pas du goût des tories qui abandonnèrent la partie et refusèrent de continuer. Leurs tactiques déshonorantes mirent fin aux travaux du comité. Il est clair qu'ils ne désiraient aucune enquête menée à fond, et les faits mis plus tard en lumière, montrèrent la sagesse de cette abstention.

Il avait été décidé à l'unanimité que la presse serait représentée aux travaux du Comité, mais dès que les dépositions publiées commencèrent à être défavorables aux conservateurs—et malgré qu'elles ne fussent accompagnées d'aucun commentaire — ceux-ci crièrent bien haut que l'enquête était conduite comme affaire de parti, sans vouloir reconnaître que la publicité aurait été la même dans une enquête judiciaire.

Mais les tories donnaient aussi une autre raison pour se retirer du Comité: ils se plaignaient de ce que le gouvernement ne voulait pas payer leur avocat. Et cependant, c'étaient eux-mêmes, au début de l'enquête, qui avaient proposé que les avocats employés soient payés par ceux qui les employaient. Ici encore il est clair que les preuves fournies par le gouvernement portaient les tories à rechercher l'ombre et le silence, et dans les bois ils se retirèrent sans plus attendre.

En fait, ces preuves étaient les préliminaires de celles qui devaient être fournies dans la fameuse élection Macdonald. Le procureur général produisit, dans trois cas des documents et des dépositions qui exposaient la campagne de coercition et d'intimidation que les tories avaient menée parmi les colons.

Un inspecteur de homesteads, reconnu coupable d'intimidation, fut condamné, et un autre agitateur tory fut également condamné sur deux accusations semblables. Ce dernier prétendit, pour se défendre qu'il avait intimidé des colons allemands sur l'ordre du candidat conservateur et d'un inspec-

A suivre page 8

L'HON. M. SIFTON A PARIS

Durant son séjour à Paris, l'hon. A. L. Sifton, premier-ministre d'Alberta, a été l'objet d'une sympathique réception de la part de la colonie américaine de la capitale française à laquelle s'étaient joints un grand nombre de personnalités de la politique et de la finance parisiennes. Nous citerons notamment Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, M. F. David, ministre du Commerce, Chaumiet, ministre des Postes, H. Galli, président du Conseil municipal de Paris, Ph. Roy, Ch. Legrand, président de la Chambre de Commerce de Paris, Comte de Montebello, etc.

Plusieurs discours furent prononcés en faveur de l'entente cordiale et des relations franco-canadiennes.

UNE AUTRE VOIE FERREE POUR LE NORD

Demande est faite au Parlement Fédéral d'une charte de chemin de fer incorporant la "Athabasca and Grande Prairie Ry Co."

Ottawa, 6 — Avis est donné cette semaine dans le journal officiel du Canada qu'il sera demandé à la session présente au Parlement fédéral le vote d'une loi incorporant la "Athabasca and Grande Prairie Railway Co." avec pouvoir de construire et d'exploiter une voie ferrée partant du confluent des rivières Salmon et Athabasca et traversant la région de la Grande Prairie pour aboutir à Dunvegan sur la rivière La Paix.

LES PUISSANCES VEULENT LA PAIX

Londres, 8 — Les ambassadeurs des grandes puissances ont eu hier une longue conférence et ils sont venus à la conclusion que leurs gouvernements respectifs devront exercer une pression auprès du gouvernement turc pour amener celui-ci à capituler.

Tous les journaux sont unanimes à demander que les grandes puissances agissent pour que les hostilités ne soient pas reprises.

NOUVELLES BREVES

On signale de Californie que les gelées ont détruit complètement les récoltes de citrons et d'oranges. Les pertes s'élèvent de $50,000,000 à $60,000,000.

* * *

Une jeune fille de Calgary, Mlle Louise Caillard, demande à un homme d'affaires, M. James Armstrong, $25,000 de dommages et intérêts pour rupture de promesse de mariage.

* * *

Après les nouvelles nominations de sénateurs la Chambre Haute canadienne se décompose comme suit au point de vue politique: libéraux, 58, conservateurs, 35.

* * *

On annonce que 10,000,000 de minots de blé devront être hivernés dans les élévateurs de Port Arthur.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

Il y eut un silence, pendant lequel Marie-Claire interrogea, avec un peu d'anxiété, toutes ces physionomies. Les diverses impressions qui s'y combattaient les rendaient indéchiffrables. Mme de Solliès était partagée entre la satisfaction de réaliser une économie, et le regret que ce ne fût pas une de ses filles, à elle, que Mlle d'Albrègue eût favorisée de sa sympathie, une sympathie pouvant se traduire par un héritage. Edit et Germaine étaient confusément contentes de voir déblayé le terrain matrimonial, et enviaient en même temps la chance de leur aînée. Josette éprouvait un regret sincère, bien qu'à fleur de peau, comme tous ses sentiments.

—Tu es heureuse de voyager, de vivre dans un château, et d'être dans les bonnes grâces de cette vieille fille! dit Edith, très aigre.

Mais comme le capitaine d'Hautemare avait cessé de s'occuper d'elle, elle pensait que M. Aubran reviendrait après le départ de sa soeur.

—Il y a là, évidemment, une chance d'avenir pour Marie-Claire, et je m'en réjouis sincèrement, dit Mme de Solliès avec un soupir.

—Moi, je n'aurais pas le courage d'aller vivre près de cette ennuyeuse personne, même pour hériter d'elle, murmura Germaine.

—Surtout, ne reste pas longtemps! s'écria Josette. Tu me manqueras à moi... Et puis, ce ne doit pas être amusant d'être chez les autres.

—Marie-Claire a vécu longtemps chez ma tante Soyer et s'y trouvait à merveille, dit Germaine piquante.

—J'y étais vraiment chez moi, répondit vivement Marie-Claire. Oui, chez elle plus que sous le toit qui l'abritait maintenant...

—Mais si je pars, ajouta-t-elle, une flamme rougissant ses joues, je ne voudrais pas qu'on m'accusât de poursuivre un but intéressé... Il ne peut être question de l'héritage d'une personne que je connais à peine..

Il se fit un silence dans lequel elle sentait de l'incrédulité.. Sa rougeur augmenta.

—Enfin, dit Mme de Solliès un peu impatiente, que décides-tu, Marie-Claire?

—J'irai, si vous le permettez, dit faiblement la jeune fille.

—Je permettrai tout ce qui te sera agréable... Je pense, d'ailleurs, qu'elle ne te gardera pas longtemps, et que tu reviendras au plus tard au printemps.

Cela fut dit, sans conviction. Les soeurs se taisent, et Marie-Claire, dans un élan soudain de souffrance, se promet bien de ne plus revenir.

—Et l'argent du voyage? demande Josette, qui a la spécialité de jeter des gouttes d'eau froide sur tous les emballements.

Il y a cette fois un silence de mort, et Marie-Claire entrevoit avec désespoir un retard indéfini.

—Mlle d'Albrègue aurait pu t'offrir amicalement ton billet de chemin de fer, dit Mme de Solliès.

—Oh! ma mère!...

Mais Edith a hâte de faire sa paix avec M. Aubran, qui revient doucement vers elle.

—Voyons, il ne faut désappointer Marie-Claire qui meurt d'envie de nous quitter... Remettons au mois prochain la petite sauterie que nous devions organiser... Elle peut bien voyager en troisième classe; il n'y aura personne de connaissance, je le parie...

—Oh! oui, je voyagerai en troisième!... Et je pensais... Je ne peux pas m'en aller chez Mme d'Albrègue sans un centime... Il y a les domestiques... Je pensais... (Sa voix défaille un instant,) que je pourrais me défaire de ce bracelet de ma tante... Il est très lourd...

—Oui, cela se peut... Tu n'auras du reste guère à le regretter, il est démodé... En allant dans un quartier où nous ne sommes pas connues, on peut arranger discrètement cette affaire...

Mme de Solliès prit la peine d'écrire elle-même à Mlle d'Albrègue pour lui confier sa chère fille, et lui demander de ne pas la garder trop longtemps. Elle alla vendre le bracelet chez un juif fort discret, avec lequel elle avait déjà conclu plusieurs petites transactions, et elle aligna devant sa belle fille sept pièces d'or, qu'elle semblait lâcher à regret.

Marie-Claire eut la tentation de lui en laisser une partie; mais la pensée d'arriver tout à fait pauvre au Château-Rose l'arrêta; elle se rappela à propos les deux mille cinq cents francs qu'il n'était pas question de lui rendre, les autres bijoux abandonnés à ses soeurs, et, tout en se trouvant insensible et dure, elle fit disparaître les pièces d'or dans son porte-monnaie.

Il y eut deux jours d'agitation. Mme de Solliès conduisit sa belle-fille chez quelques intimes, exprimant le mélange de plaisir et de regret qu'elle éprouvait à l'envoyer à la Côte d'Azur, glissant un mot de la vie de château et de la vieille et riche amie.

Le jour du départ, Marie-Claire parcourut furtivement le petit hôtel, cherchant les traces de son père, regardant, attendrie, les meubles dont sa mère avait jadis choisi une partie, puis, le soir venu, elles allèrent toutes la conduire à la gare.

Si Marie-Claire avait d'abord été reconnaissante de cette attention, l'insensibilité ou plutôt l'espèce de plaisir qu'exprimaient ces visages lui serra le coeur. Seule Josette versa quelques petites larmes. Mais elle savait bien que ces larmes sècheraient vite.

Elles crièrent toutes des "à bientôt" menteurs, et quand le wagon s'ébranla, Marie-Claire sentit un petit froid et un déchirement. Elle était seule au monde, après tout, seule, pour y tracer son sentier.

XIII

Depuis quelques minutes, le petit breack entraîne Marie-Claire à travers une nature nouvelle pour elle, vers la maison qu'elle a vaguement entrevue comme un point lumineux.

A-t-elle été désappointée ou intimidée par l'accueil sans chaleur, la bienvenue sans enthousiasme de Mlle d'Albrègue? Elle s'efforce, en tout cas, de ne pas souffrir de cete raideur qui, elle en est sûre, comporte une certaine bienveillance, et elle jouit tout à coup de ces aspects qui l'étonnent d'abord, et bien vite la séduisent. Les pins, les cyprès, les montagnes pelées, zébrées de vert sombre, les échappées sur la mer bleue, tout cela lui rappelle des souvenirs d'enfance très confus, et le soleil, le ciel foncé y mettent une note de vie qui réveille son énergie. Après tout, le monde est devant elle, et, si elle est importune dans cette maison, elle le sentira bien vite...

Mlle d'Albrègue lui fait les honneurs de la route et du paysage.

C'est d'abord une suite da faubourgs, avec des maisons souvent sordides; mais une touche de pittoresque en relève la vulgarité. C'est un palmier s'enlevant sur l'horizon bleu; c'est la montagne, avec ses parois grises, semées de bouquets de pins; c'est un rideau de cyprès bordant un parc; c'est surtout le soleil, la lumière, qui anime le paysage, et ce sont les fleurs qui viennent l'egayer. Mlle d'Albrègue s'amuse légèrement des exclamations de la jeune fille, comme si elle était depuis longtemps désaccoutumée de jeunesse et d'enthousiasme, et sourit de ses émerveillements devant les champs de violettes, de narcisses, de jacinthes.

Les maisons, maintenant, s'entourent de vastes jardins. Il y a des plantations d'oliviers qui s'argentent sous la brise matinale, de grands pins superbes, au léger et délicat feuillage, des arbousiers vert sombre. Au pied du Faron, Toulon se couche, rouge et blanc, et la rade tout azurée luit au soleil, semée de navires: lourds cuirassés ressemblant à des monstres au repos, vapeurs, bateaux de pêche aux voiles brunes. En face, c'est une petite chaine de montagnes, ayant toujours le même aspect: grises, pelées, avec des touffes de pins foncées comme des nouches de velours. Mlle d'Albrègue les nomme, et Marie-Claire se rappelle ces noms, entendus jadis: le "Bau de quatre heures", dont les contreforts boisés soutiennent un trapèze de pierre nue coupant le ciel, — le mont Caume, avec son profil à pic. Là, à droite, s'ouvre comme un large gouffre de verdure la vallée de Dardenne. Et tout à coup, Mlle d'Albrègue étend le bras.

—Là, Marie-Claire, à mi-côte, au pied du "Bau," c'est le Château-Rose...

Marie-Claire, respirant plus vite sans savoir pourquoi, regarde par-dessus les oliviers et les pins. Une grande construction s'enlève sur le fond sombre de la pinède: des murailles roses, d'un rose chaud, sur lequel les pluies d'orage ont, çà et là, laissé des trainées plus pâles. Il y a deux ailes peu profondes, un perron, un balcon et des volets verts... Et ces murailles roses, qui n'ont rien d'étrange dans un pays où l'on aime les couleurs vives et crues, où il y a des maisons bleues, gris perle, s'harmonisent singulièrement avec le fouillis de cyprès, de pins, d'oliviers, d'eucalyptus qui mêlent de toutes parts leurs verdures nuancées.

Naturellement, Marie-Claire ne s'était pas représenté ainsi cette demeure, qui avait, dans son imagination, quelque chose de plus idéal ou de plus fantastique: on se figure rarement les choses dans leur réalité. Cependant, elle ne se trouve pas déçue: c'est autrement, voilà tout. La maison est vaste, semblant hospitalière avec ses deux ailes comme des bras étendus, riante avec ses nuances chaudes et son cadre de riches verdures. Elle est ancienne, et c'est pour cela que sa couleur rose étonne un peu; elle a l'air d'une vieille aimable qui se serait mis du rouge pour plaire en dépit des années. Et la montagne semble la protéger, tandis qu'elle domine légèrement tout ce fouillis d'arbustes, tout ce pays riant, en se montrant de loin, comme un point brillant et gai.

Mlle d'Albrègue lut les impressions de Marie-Claire sur son visage expressif.

—Ne me faites pas de compliments sur ma maison, dit-elle. Elle n'est pas belle, mais je vois que vous l'aimerez et la comprendrez... Les demeures ont une âme...

La voiture se rapprochait: elle prit un des étroits chemins qui entrecroisaient de toutes parts leurs blancheurs, puis s'arrêta au pied d'un sentier rocailleux.

—Descendons ici, dit Mlle d'Albrègue. Nous sommes tout près, mais l'accès de mon logis est un peu pénible, surtout en voiture.

Elles gravirent le petit chemin caillouteux. A droite et à gauche, il y avait des avenues, des jardins, des plantations d'oliviers entre lesquels croissaient des jonquilles, des champs d'anémones et de jacinthes roses et chêne. Au bord du chemin, les violettes et les giroflées foisonnaient; sur tout cet ensemble, les mimosas mettaient des moirures d'or, et Marie-Claire poussait des cris d'admiration.

—Vous aimez les fleurs, dit Mlle d'Albrègue satisfaite. Tant mieux, car vous vivrez au milieu d'elles; je les cultive très nombreuses: c'est une part considérable de mon exploitation...

Les parfums qui flottaient dans l'air grisaient presque la jeune fille...

—Je mène une vie très laborieuse, reprit Mlle d'Albrègue, poussant une grille après avoir contourné une partie de l'enclos, fermé par un mur très bas en pierres sèches.

Un jardin qui avait des allures de petit parc entourait la maison, et se prolongeait jusqu'aux plantations qui escaladaient la montagne. A travers les groupes de pins superbes et d'eucalyptus, des massifs de lauriers fleuris et de néfliers, des allées serpentaient, bordées de pervenches. Partout flottaient l'odeur des fleurs, et aussi l'odeur plus forte, plus âpre des pins. A droite, un vaste jardin fruitier s'étendait, et les amandiers commençaient à fleurir, tout roses.

L'allée débouchait tout à coup en face du château. Le large perron, bondé de vases en terre bleue, donnait accès sur une terrasse; la vue s'étendait au loin, jusque sur la ville, où le blanc dominait, et sur la rade, bleue comme un lac italien dans sa ceinture de montagnes.

—Vous aurez le temps d'admirer ce paysage et d'en constater les continuelles variations, dit Mlle d'Albrègue, souriant presque. Venez prendre un peu de café; vous êtes toute pâle.

Marie-Claire secoua la tête.

—Je crois que c'est le saisissement et le plaisir, dit-elle. Comment sentirait-on la fatigue en rspirant cet air vivifiant?

Mais Mlle d'Albrègue l'entraina dans la salle à manger qui, comme la plupart des chambres du rez-de-chaussée, ouvrait sur la terrasse. Une vieille femme aux yeux noirs et aux cheveux gris rangeait des tasses sur la table.

—Virginie, c'est la fille de Gaston de Solliès, dit Mlle d'Albrègue.

Et elle acheva la présentation en ajoutant:

—Virginie m'a vue naître, mais elle est alerte et bien portante, et elle dirige mon ménage comme si elle avait trente ans.

La vieille femme regardait Marie-Claire avec ne sorte d'attendrissement.

—Oui, la fille de M. Gaston... Et elle lui ressemble, quoiqu'elle ait les yeux de sa mère, la jolie demoiselle du Valmonin'.. Une vraie Provençale... un peu trop blanche, seulement...

—Notre soleil lui donnera de la couleur, répliqua sa maîtresse.

La salle à manger était très vaste, garnie de meubles massifs, disgracieux, mais confortables et reluisants. Les carreaux rouges qui la pavaient étaient brillants, et étincelante ausi la vieille argenterie placée sur le dressoir. Tandis que Virginie allait chercher le café, Mlle d'Albrègue entraîna rapidement la jeune fille dans les chambres voisines: un salon meublé à l'ancienne mode, avec des portraits de famille, un salon à l'aspect solide, durable, et même aristocratique, malgré sa nudité relative, que Marie-Claire préfère mille fois aux deux petits réduits encombrés de sa belle-mère, — puis une bibliothèque sévère, garni d'armoires grillées, avec une immense table à écrire, — une salle de billard, et enfin une chambre plus étroite, plus gaie, placée dans l'aile, que Mlle d'Albrègue désigna comme son bureau, et qui, en outre d'un secrétaire chargé de papiers, était meublé des petits fauteuils Louis XV de Mme Soyer.

Marie-Claire les reconnut avec attendrissement.

—Oui, ce sont des meubles qui viennent de notre famille, et que je ne pouvais laisser vendre. Cette chambre est plus intime que les autres. J'y tiens mes comptes; mais vous ne me gênerez pas si vous désirez y organiser une installation à votre usage... Le reste du rez-de-chaussée, qui a une autre entrée, est consacré aux emballages; vous verrez cela plus tard... Venez déjeuner...

Mlle d'Albrègue n'était pas très causeuse, et le repas ne fut guère animé. Elle se leva de table aussitôt que Marie-Claire eut déposé sa tasse, et jeta un coup d'oeil autour d'elle.

—Ma maison est vieille et une partie des meubles qui la remplissent en sont contemporains. Je sais que le confort moderne y manque absolument; cependant j'espère que vous vous y plairez.

Marie-Claire recueillit tout son courage, préférant établir dès ce premier moment sa situation vis-à-vis de Mlle d'Albrègue.

—Je m'y plairai beaucoup, j'en suis sûre. Ce pays est délicieux, et cette maison répond à un idéal confus que j'avais dans l'esprit presque sans le savoir: un idéal d'espace, de durée, de solidité, de simple grandeur... Ce sera une halte entre deux périodes de ma vie, une halte dont je me souviendrai avec délices... Mais il ne faudra pas trop la prolonger... Ce ne serait pas m'aider à la faire accepter par ma belle-mère...

Les yeux pénétrants de Mlle d'Albrègue étaient attachés sur le gracieux visage de Marie-Claire, que pâlissait en ce moment une émotion intérieure.

—Avez-vous bien réfléchi? demanda-t-elle de ce ton ferme qui semblait tout naturellement éclaircir une situation. Vous avez été froissée chez votre belle-mère; c'était inévitable, ayant vécu loin de vos soeurs, et n'ayant avec elles presque rien de commun ni comme habitudes, ni comme aspirations. Cependant, demeurer sous la protection de votre famille, c'est la vie normale, et puisque déjà une offre de mariage vous a été faite, vous pourriez espérer, en dépit des moeurs intéressées de notre époque, trouver une autre occasion vous convenant mieux... Il ne vous faudrait peut-être qu'un peu de patience, et l'habitude userait les angles auxquels vous vous êtes heurtée...

Marie-Claire secoua la tête.

—Croyez-moi, dit-elle, je ne suis pas difficile à vivre, et je serais toute disposée à oublier mes goûts, certaines de mes idées même, si j'avais trouvé de la sympathie chez ma mère et mes soeurs et j'aurais pu me trouver heureuse. Mais il faut bien vous avouer que mon retour à la maison les a toutes consternées... J'étais une charge imprévue, mal supportée... On me le laissait sentir; on se plaignait sans cesse des sacrifices que ma présence imposait forcément.'. Et en outre, je venais ôter à mes soeurs une des chances qu'elles croient avoir de se marier... Sans le vouloir, j'ai détourné des attentions qui allaient d'abord à Edith, et l'on ne m'a pardonné ni d'avoir été demandée, ni d'avoir refusé un parti riche... Enfin, l'existence qu'on mène dans cette maison me froisse. J'aurais supporté gaiement une pauvreté fière; dissimuler la gêne et les privations, non dans un sentiment de dignité, mais par vanité, me semble insupportable. Ma belle-mère appelle cela "maintenir son niveau social", et "garder sa situation". Je me demandais par moment si elle est héroïque ou mesquine, mais quelque chose en moi répugnait à ces faux-semblants... Si vous aviez vu la joie mal déguisée que causa mon départ, vous comprendriez que je ne désire pas retourner là-bas... La seule raison pour laquelle on me tolèrerait, ce serait encore la vanité. Mais ma belle-mère s'en tirera par un subterfuge, et si je deviens institutrice ou dame de compagnie, elle pourra dire à son entourage que je suis chez des amis ou dans ma famille...

(A suivre)



MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET TELEPHONES

Soumissions pour poteaux d'épinette rouge

Des soumissions cachetées, adressées au député ministre des chemins de fer et téléphones, Edmonton, et marquées "Soumission pour poteaux d'épinette rouge" seront reçues jusqu'au 10 janvier 1913 pour la livraison de poteaux de téléphone aux endroits suivants: 58,000 poteaux de vingt-cinq pieds et 12,000 poteaux de vingt pieds qui devront être livrés à toute station de chemin de fer située au nord de Red Deer sur une ligne en exploitation; pas moins de 500 poteaux seront acceptés à la fois.

Les prix de transport par voie ferrée seront ajoutés aux prix des poteaux fixés par les soumissions lors de l'adjudication des contrats.

Des formes en blanc pour soumissions ainsi que les dates de livraison et les spécifications diverses seront communiquées sur demande adressée au soussigné.

Les adjudicataires, s'il en est, seront requis de signer un engagement de remplir leur contrat, et ils devront déposer un chèque accepté par la banque, fait en faveur du Député ministre et égal à 5 pour cent du montant de la soumission, comme garantie de bonne foi.

On se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions ainsi que de faire telle modification qui plaira.

Les adjudicataires devront faire eux-mêmes les arrangements nécessaires pour obtenir les droits de coupe.

W. J. HARMER,
Député-ministre des chemins de fer et Téléphones.

Daté à Edmonton, ce 31ième jour de décembre 1913.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants particuliers)

ST-PAUL, ALTA

4 janvier. — Avec le début de l'année je reprends mes correspondances régulières de St-Paul, comme par le passé; j'espère qu'à cette occasion, et après avoir souhaité à tous une bonne et heureuse année, mes lecteurs voudront bien se montrer pleins d'indulgence pour les erreurs ou les allusions personnelles manquant à la charité dont j'ai bien pu me rendre coupable. J'ai, comme excuse le désir d'avoir toujours eu en vue, avant tout, l'avancement et les progrès de notre chère petite ville de St-Paul. C'est encore dans le but de faire connaitre au loin St-Paul des Métis, que je me remets à une tâche, pas toujours agréable; j'espère que cela me vaudra l'indulgence de ceux qui me liront, si par hasard je retombe encore quelquefois dans mes erreurs passées.

En outre des progrès de St-Paul je donnerai, dans ces correspondances hebdomadaires, toutes les nouvelles locales; je demande à tous ceux qui pourront me fournir des informations utiles de bien vouloir me prêter leur concours; nous arriverons ainsi à avoir une colonne de nouvelles intéressantes et utiles pour toute la région.

Afin qu'il n'y ait pas de malentendu, je désire bien déclarer que je prends la responsabilité personnelle de ces correspondances et, si je ne signe pas chaque semaine de mon nom "Ernest Cloutier," la mention "De notre correspondant particulier" reproduite en tête de cette colonne, indiquera chaque fois que les nouvelles auront été envoyées par moi. Correspondant du "Courrier de l'Ouest" et Guide pour les Terres pendant sept ans, je puis dire que je connais à fond toute la région et que j'y suis connu; aussi si je puis être utile à qui que ce soit pour donner des renseignements quelconques c'est avec grand plaisir que je m'efforcerai de donner satisfaction.

En terminant cette courte "présentation" je désire offrir mes remerciements aux propriétaires, ax administrateurs et particulièrement au directeur de ce journal pour l'obligeance dont ils ont fait preuve à mon égard en accordant toujours une large hospitalité à mes correspondances.

A eux ainsi qu'à toute la vaillante population de St-Paul j'offre mes meilleurs souhaits de bonheur pour 1913.

* * *

L'année s'est terminée de façon très heureuse pour St-Paul nous avons eu une célébration religieuse particulièrement solennelle. Une foule considérable et recueillie assistait àla messe de minuit. Chants et musique rendus à la perfection et communions nombreuses ont été les points marquants de cette belle et touchante fête chrétienne. Le R. P. Thérien n'a eu que des compliments à adresser à ses paroissiens pour la façon digne et tranquille dont tous ont passé le temps des fêtes qui est fréquemment l'occasion de désordres.

Sous le rapport commercial nous pouvons dire que l'année 1912 a été excellente pour St-Paul. Tous nos établissements de commerce ont fait de fructueuses affaires. L'une des transactions les plus importantes de l'année a été la vente de 80 acres de terrains dans la partie Est de la ville. Ces terrains payés il y a quelques mois $3000 ont été revendus récemment $12,000 à un de nos meilleurs agents d'immeubles à Edmonton, M. Louis Arsenault. M. Arsenault est enchanté de son acquisition; après avoir visité notre jeune ville il nous a déclaré que St-Paul était pour lui une révélation et que notre jeune ville avait plus d'avenir que bien des centres au sujet desquels on fait beaucoup de réclame à Edmonton.

* * *

Notre conseil de ville s'efforce de faire le plus d'améliorations possible à St-Paul; la plus récente est l'éclairage à l'acétylène de la Grande Rue.

Les élections des conseillers auront lieu sous peu; qu'on sache agir comme des citoyens désireux que d'une chose: assurer avant tout à notre ville des conseillers actifs et entreprenants. Que l'on évite avec soin le "cabalage" qui n'a pas sa raison d'être à St-Paul, où nous avons une population intelligente trop au-dessus de ces vulgaires manoeuvres électorales pour s'y laisser prendre; puis que l'on évite de faire de l'opposition à moins que l'on ait pour cela des raisons légitimes et suffisamment graves.

La Chambre de Commerce — Board of Trade—de St-Paul est une des meilleures associations que nous ayons ici pour travailler à l'avancement et aux progrès de notre ville, surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir quelque chose de nos gouvernements. Plusieurs questions importantes sont sur le point d'être réglées par l'entremise de notre chambre de commerce, qui compte déjà, parmi ses membres, les meilleurs hommes d'affaires de St-Paul. Que ceux qui ne font pas partie encore de cette association, s'enrôlent immédiatement comme membre actif; ils collaboreront effectivement ainsi aux succès de St-Paul.

* * *

Pendant les fêtes nous avons eu à St-Paul des visiteurs distingués et nombreux; nous ne mentionnons aucun nom dans la crainte d'en oublier. Il y a eu également à l'occasion de Noël et du Jour de l'An plusieurs charmantes réunions mondaines.

D'après le rapport paroissial il y a eu, à St-Paul, durant l'année 1912, 80 baptêmes, 12 mariages et 21 décès.

UNE BELLE FETE A KILLARNEY LAKE, ALTA

A l'occasion du Jour de l'An M. et Mme Félix Pagé, de Killarney Lake, Alta, avaient lancé des invitations à tous leurs amis de la région. Un grand nombre se rendirent chez eux pour prendre part au repas de fête; d'autres vinrent ensuite pour assister seulement à la soirée.

Grâce à d'excellents musiciens amateurs, MM. Dauphinais, Thos. Simard, Amédée Dumond et Charles Dumond un grand bal eut lieu, auquel prirent part de nombreux couples; pendant ce temps, les amateurs de cartes faisaient d'intéressantes parties. A minuit, un excellent réveillon fut servi, puis après des chants fort bien rendus par MM. Roy, T. Simard et Eloi Gagnon, le bal reprit avec entrain, et ce n'est qu'à six heures du matin que l'on se sépara, tous enchantés d'une si bonne soirée, à cheval sur deux années.

Voici les noms des personnes présentes à cette réunion: M. et Mme Eloi Gagnon, M. et Mme Cyr, M. et Mme Dauphinais, M. et Mme Thos. Laplante, M. et Mme T. Groteau, M. et Mme Albert Auclair, M. et Mme Chas. Kirby, M. et Mme Pierre Godin, M. et Mme Oscar Murrin, M. et Mme T. Murrin; MM. Ernest Davignon, Thos. Simard, Adélard Côté, Arthur Poirier, Renée Pagé, Emile Coulombe, Alfred Poirier, Roméo Pagé, H. Godin, Euclide Auclair, Albert Tessier, Geo. Tessier, M. Larouche, M. Gauvin, Cl. Lévesque, Eug. Coulombe, Chas., Amédée et Joseph Dumond, Omer et Antonio Côté, P. Godin, jr., Ernest et Aimée Pagé et M. Doucette; Mlles M. St-Pierre, Colombe Pagé, Rose Emma Auclair, Béatrice Pagé, Clara E. Godin, Alma Godin, Maris-Anne Auclair, Véronique Auclair, Anna Godin et Mme Sévigny.

UN TEMOIN.

ST-ALBERT, ALTA

Mme Moïse Constantin est partie récemment pour un voyage de quelques semaines en province de Québec. Mme Constantin séjournera principalement à St-Hermas, comté des Deux-Montagnes, où réside sa famille qu'elle a quittée il y a quatorze ans.

—Les fêtes de Noël et du Nouvel An ont eu, à St-Albert, un éclat inaccoutumé. La partie musicale de la messe de minuit a été parfaitement rendue par le choeur sous la direction de MM. Varin et Lecomte. Le solistes furent MM. Louis MacDonald, Godbout, Logos Savard et Lecomte. Les enfants du couvent firent d'agréable musique et le sermon fut prêché en anglais par le R. P. Chévigny.

—D'après une rumeur persistante le gouvernement fédéral songerait à enlever le bureau de poste à M. Prince pour le donner à un maitre de poste.. plus conservateur. M. Prince ne s'est jamais mêlé activement de politique, il s'est contenté depuis plusieurs années d'être un maitre de poste parfait et le public de St-Albert se montre très défavorable au changement projeté. Nous espérons que l'on tiendra compte du désir de notre population qui est de garder son maitre de poste actuel.

LAFOND, ALTA

Dimanche soir avait lieu à Lafond une intéressante partie de paniers au profit de l'église paroissiale. La soirée était sous la présidence de notre dévoué curé, le Rév. J. B. Leduc.

Il y avait foule et l'on s'amusa avec entrain. Durant la première partie de la soirée on fit de la musique et du chant. M. Fred Lavallée nous fit apprécier son joli talent de violoniste; des chanteurs ravirent également l'auditoire. Une partie de cartes chèrement disputée eut lieu ensuite. Les heureux vainqueurs furent: Mme Richard Malo et M. T. Desaulniers; le prix de consolation fut remporté par M. Fred Lavallée.

L'encan des paniers fait par notre brillant et spirituel encanteur de St-Paul, M. Cyr, fut un vrai succès de gaieté.

On prit le diner "au panier" dans l'ordre suivant: Rév. M. J. B. Leduc et Mme A. Gagné; M. R. Malo et Mme C. Fouquette; M. A. Gagné et Mlle J. Desaulniers; M. Cyr et Mlle R. Malo; M. Nap. Bergeron et Mlle C. Foisey; M. Ald. Fouquette et Mme Vve Brière; M. E. Malo et Mlle E. Foisey; M. Jos. Lafond et Mlle E. Benoit; M. Dan. Joyal et Mlle F. Desaulniers. Il y avait de nombreux autres couples dont les noms nous échappent. La soirée se termina par le chant de "O Canada."

Aux organisateurs et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette aimable soirée nous disons merci et au revoir.

Coin Feminin

CHRONIQUE

"LA RAFALE"

Je relisais l'autre jour l'admirable pièce de Bernsteim "La Rafale" et, aussi vivement, qu'à la représentation sur la scène, j'en demeurai profondément impressionnée. L'art vigoureux de l'auteur groupant avec une suprême habileté les faits, hélas bien humains! qui sont la trame de l'oeuvre et de l'idée dramatiques, entrait dans cette impression pour une moindre part que les faits eux-mêmes. Terrible, courbant les têtes, agitant désespérément les âmes comme des roseaux, le souffle de l'amour y passe en fléau dévastateur, destructeur des bonheurs tranquilles et semeur de ténèbres et de tragédies. A lire d'aussi terrifiants récits où se révèle l'incommensurable puissance d'un sentiment quand il est attisé par l'à-peu-près cérébral des mondanités modernes, je me trouvais foncièrement heureuse assise à cette table dans le cadre modeste et cher imposé par la rude vie de la ferme, dans l'Ouest canadien. Oui, ce cadre m'était cher, dont la simplicité laissait à la vie calme des champs cette harmonie des repos sans agitation et sans spasme, après l'effort salutaire et robuste des travaux quotidiens.

Se peut-il que par une aberration incompréhensible, d'aucuns préfèrent, à l'équilibre de la vie des champs, cette course au plaisir qui cherche dans la course à l'argent un facteur, un moyen indispensables? Pourtant, je le sais, la vie de ce siècle présente à la jeunesse de singulières exigences, toutes hérissées d'âpreté et d'amertume.

Et c'est ici surtout, en ce pays nouvellement ouvert aux entreprises des hommes, que la lutte pour la vie, non pas tant que la lutte pour le plaisir, est véritablement l'unique et violente Rafale.

A tout bien peser, je préfère de beaucoup la première à la seconde. Il me plaît de voir tant de jeunes ambitions aiguiser leurs dents sur des proies relativement accessibles. Partir avec rien, lutter de tout l'effort de son instinct vital, mesurer à peine les obstacles et passer quand même, il y a là une volupté souveraine, capable d'embraser des âmes fortement trempées. Et voyez comme tout s'enchaîne: en ce pays, plus encore que partout ailleurs, comme il n'est pas d'efforts sans récompense, l'homme revient à l'amitié et à l'amour comme à la douceur intime d'un foyer sentimental, enfin conquis, payé par la plus folle dépense d'énergie; et si ses lèvres n'atteignent qu'à l'automne la coupe où l'harmonie des coeurs rougeoit et s'enflamme, il n'en déguste que plus ardemment la liqueur bénie. Car, grandi au sein des batailles, victorieux et assoiffé d'un idéal de quiétude et de tendresse, il sera, semble-t-il, dans les conditions les meilleures pour atteindre, sans "rafale" inutile et déprimante, à la plénitude de ses destinées humaines.

MAGALI.

LOUIS HEBERT

Premier colon du Canada

Mme Laure Conan vient de consacrer à Louis Hébert, "premier colon du Canada," une intéressante monographie.

"Louis Hébert, écrivait Champlain est le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait.' C'est lui qui, le premier, fit en terre américaine "le geste auguste du semeur," et Madeleine avait raison de prétendre que ce fut là le plus grand fait de l'histoire du Canada; parce que la première vertu de la terre, c'est d'être nourricière.

Et le fait était d'autant plus grand que le défrichement de la Nouvelle-France se fit dans des conditions exceptionnellement pénibles et que Louis Hébert, fils de l'apothicaire de la maison royale, renonça volontairement aux douceurs d'une vie douillette pour venir en Nouvelle-France "casser la terre neuve" et l'ensemencer.

Le 7 avril 1604, le bateau à bord duquel Hébert avait pris passage faisait voile vers l'Amérique. On aborda deux mois plus tard en Acadie. Le premier hiver fut terrible. L'eau manqua. On consomma de la neige fondante, et le mal de terre tua trente-six hommes; presque tous en furent atteint. Louis Hébert ne se rebuta point. Tout au contraire, car l'automne suivant il allait chercher en France sa femme et ses enfants. Mais les Français quittaient l'Acadie, après l'incendie de Port-Royal, et Louis Hébert dit un adieu émouvant à la terre qu'il avait retournée et dont il avait tiré du pain.

Plus tard, quand Champlain décida d'aller défricher la vallée du Saint-Laurent, il songea à Hébert. Celui-ci le suivit et son admirable femme trouva tout naturel de l'accompagner. Ils vendirent tous leurs biens. Leurs parents et amis les trouvaient insensés. N'a-t-on pas presque toujours, depuis, considéré de la sorte ceux qui accomplissaient quelque oeuvre dépassant les menues préocupations de la vie quotidienne? Louis Hébert installa son foyer à Québec, sous un orme qui se dressait encore, il y a soixante-dix ans, au coin de la rue Ste-Anne près de la Place d'Armes.

Quelque temps après, il mariait sa fille Anne, âgée de quinze ans, au jeune Normand Etienne Jonquest. Ce fut la première famille fondée en Nouvelle-France. Enfin, par un clair jour de mai, Louis Hébert jeta la semence en terre. Notre pays naissait.

Cette épopée paysanne est, par la plume fervente de Mme Laure Conan, très heureusement située dans l'époque, et l'auteur, en faisant une monographie, a écrit de belles pages d'histoire.

Célébrera-t-on, en 1917, le troisième centenaire de Louis Hébert? demande Mme Laure Conan. Que nos voeux les plus ardents secondent son désir. Par quel beau monument, simple comme elle, on pourrait illustrer la famille Hébert! Ce serait en même temps glorifier toutes les générations qui ont successivement remué la terre de la Nouvelle-France, où ont poussé, forts et drus, les épis, les clochers et les hommes.

LE BON CONSEIL

Il y a quelques jours, M. John D. Rockfeller, promenait en automobile, à travers ses propriétés, un groupe de jeunes institutrices. Toutes admiraient en silence l'immensité de ces domaines. L'une d'elles, cependant, ne pouvant contenir son enthousiasme, exprima au propriétaire de ces vastes espaces son étonnement et ses regrets.

—Pendant que vous jouissez de ces étendues, lui dit-elle, nous n'avons, nous, qu'une simple chambrette.

—Parbleu, répondit le vieux milliardaire, économisez donc vos sous!

—Economiser nos sous, nous le faisons et nous sommes bien obligées de le faire, reprit la jeune fille. C'est grâce à cette économie que nous avons du pain à manger. Et puis il en faudrait, des sous et des sous entassés, pour arriver à la millionnième partie de vos richesses!

Ceux qui nous rapportent, de John D. Rockfeller, ce trait dont on ne sait s'il est une cynique plaisanterie ou une inconsciente naïveté, ne nous disent pas comment le roi du pétrole accueillit cette dernière remarque de la jeune institutric. Nous serions, nous, tentés d'y voir une riposte du bon sens à une boutade passablement ridicule.

Cela ne serait pas exact. John D. Rockfeller a donné un bon conseil et la jeune fille a accueilli ce conseil avec toutes les restrictions nécessaires.

John D. Rockfeller avait raison, et la jeune fille n'avait pas tort.

"Economisez vos sous" est un principe que l'on retrouve à la base de toutes les fortunes. Seulement, pour les économiser, il importe d'en avoir. En aurait-on, même, ce n'est pas en les entassant dans une boîte ni dans un bas de laine que l'on ferait une fortune colossale. Si John D. Rockfeller s'était borné à mettre de côté le surplus du salaire quotidien de vingt-cinq cents qu'il gagnait voici cinquante ans, comme garçon épicier, il ne serait pas aux yeux du monde M. John D. Rockfeller.

C'est qu'il y a placement d'argent et placement d'argent. M. John D. Rockfeller, tant qu'il était occupé à donner des conseils gratuits aux jeunes institutrices, n'aurait pas mal fait de leur dire comment il fallait se servir des sous économisés pour les multiplier à l'infini.

Tout est là, cependant.

Quand j'étais au collège, on nous contait ceci:

Un brahmane ayant un jour rendu service à un prince de l'Inde celui-ci lui permit de demander à titre de récompense toutes les richesses qu'il voudrait. Le brahmane fit apporter un échiquier et dit au souverain:

—Votre Majesté placera sur la première case de l'échiquier un grain de blé sur la seconde case, deux; sur la troisième, quatre; sur la quatrième, huit, et ainsi de suite en doublant chaque fois le nombre précédent, jusqu'à la soixante-quatrième case. Tout le blé qui se trouvera sur l'échiquier m'appartiendra. Le monarque se mit à rire, trouvant bien modestes les désirs du brahmane.

Le compte fait, il se trouva que la récolte de dix années de tous les champs royaux n'eût pas suffi à acquitter les promesses du roi.

L'on nous contait aussi — tout cela pour nous expliquer la théorie des progressions — qu'un sou placé à intérêts composés lors de la naissance du Christ, produirait à l'heure actuelle, des sommes si fortes que la fortune du monde ne pourrait les payer.

Ceci prouve, mesdemoiselles qu'un seul sou peut vous rendre millionnaires... Seulement, sachez vous y prendre convenablement.

Lorsque, âgé de huit ans, j'entendis conter pour la première fois l'histoire du brahmane et l'histoire du placement à intérêts composés, je disposais précisément d'un sou. Je m'en fus le porter à un banquier, qui me rit au nez et me pria de sortir de son bureau. Je renouvelai la tentative auprès d'autres financiers qui, tous m'éconduisirent. Finalement, je m'estimai heureux qu'on n'eut point gardé mon sou et je songeai qu'il faudrait attendre dix-neuf siècles pour posséder la fortune du monde.

Dégoûté du métier de capitaliste, j'achetai du chocolat avec ce qui devait être la base de ma fortune, tout en déplorant qu'un lointain ancêtre n'eut point songé, dans son fol égoïsme, à placer à mon intention — et à intérêts composés — un tout petit sou de sa fortune, en l'an 1 de notre ère.

DICK.

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.48 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h. a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 48 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m.

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive Sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'à 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O, pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 16ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 16e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a.m. 11 p.m.

5o. Première rue, de [illegible] à l'Avenue Vermilion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ere rue à 6 h. 20 a.m., et toutes les [illegible] minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermilion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Première rue et Jasper, à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways.

W. T. WOODROOFE,
Surintendant.

CAUSERIE SUR LA FERME

Culture du sol

Voici ce qu'il faut à la croissance des plantes:

1. L'humidité.
2. La chaleur.
3. Les éléments nutritifs.

Le drainage sert à la conservation de l'humidité

Plusieurs choses servent à la conservation de l'humidité dans les sols. De ces différents facteurs le drainage est probablement le plus important. Les sols bien drainés ne sont pas exposés à se durcir. Leur surface est friable et légère. Les sols bien drainés, ne contenant pas d'eau vive jusqu'à une profondeur considérable, peuvent très bien absorber la pluie à mesure qu'elle tombe et la conserver sous forme d'eau capillaire ou hygroscopique. Ce n'est qu'à l'état d'eau capillaire ou hygroscopique que l'humidité peut être longtemps maintenue dans le sol, durant la sécheresse. Un bon drainage est donc absolument nécessaire, quand la conservation de l'humidité devient une chose importante tout comme il est indispensable lorsque les saisons sont courtes, ou que les pluies sont abondantes. Il favorise l'écoulement de l'eau, et il laisse pénétrer l'air jusqu'aux racines des plantes et il réchauffe le sol où elles se développent.

Le labourage comme moyen de conservation de l'humidité

Le labourage superficiel et le binage profond, après le drainage, servent peut-être le mieux à la conservation de l'humidité. Le labourage superficiel, qui retient l'humus à la surface du sol, aide plus à conserver 'lhumidité que le meilleur terreau. Le binage profond qui ameublit la couche inférieure du sol sert à effriter le sous-sol lourd et peut-être baigné d'eau. Il augmente ainsi considérablement près de la surface du sol, la quantité d'eau capillaire, facilement assimilable, et propre à la croissance des plantes.

Le binage superficiel conserve l'humidité

Quel que soit l'effet que le labourage et le binage peuvent avoir sur la couche supériure ou la couche inférieure du sol, quelque bien drainée que soit la couche inférieure du sous-sol, si l'on ne prend pas de précautions pour empêcher l'évaporation une grande quantité de l'humidité sera assurément enlevée par la brise plus légère et par le moindre rayon de soleil. Pour empêcher cela, il est donc opportun de recouvrir d'un terreau la surface du sol exposée au vent ou au soleil. On peut faire ce terreau au moyen d'une herse légère. Parfois on peut aussi la faire à l'aide d'un rouleau. D'habitude l'emploi du rouleau a l'effet contraire. Cpendant, dans certaines conditions, son emploi est utile. Souvent, deux ou trois semaines après les semailles, avant que le grain soit assez haut pour protéger la surface du sol contre la violence des vents et les ardeurs du soleil, une croûte s'y forme et l'évaporation s'y produit rapidement. En passant un rouleau léger sur le sol, on en brise la croûte et l'on forme un terrau qui met fin à cette évaporation.

Eléments nutritifs

Les éléments nutritifs dans un sol sont d'habitude censés faire connaître sa fertilité. Cet indice n'est cependant pas infaillible. Même les sols les plus arides peuvent être cultivés de manière à leur faire donner d'excellents rendements, pourvu que les autres conditions exigées, pour la croissance soient parfaites. En ajoutant de l'humus au sol, sans trop élever les frais, on peut y faire bientôt de très bonnes récoltes.

On peut employer, avec quelques succès, sur un sol appauvri ou aride, des engrais chimiques, attendu qu'ils contiennent plus ou moins d'aliments nutritifs facilement assimilables, comme par exemple, le plâtre, la chaux ou la cendre. Ces engrais puvent aider à l'assimilation des aliments nutritifs que le sol contient déjà. Ils peuvent aussi amoindrir l'acidité du sol; la cendre et la chaux peuvent améliorer la condition physique du terroir. Cependant l'humus est l'élément nécessaire à mettre le sol en bon état de productivité. Le cultivateur ne devrait donc pas avoir pour objet de découvrir par des analyses chimiques quels sont les éléments qui manquent en partie ou entièrement au sol qu'il cultive; mais il devrait plutôt améliorer la condition physique de sa terre en y ajoutant de l'humus; en la drainant parfaitement, en y employant toutes les façons culturales qui doivent être faites en temps et lieu.

Façons culturales et instruments aratoires

Les notes suivantes sur les façons culturales et les instruments aratoires serviront peut-être à fortifier les raisons formulées dans les paragraphes relatifs à la rotation des récoltes et à la culture du sol.

Le labourage

Le labourage est l'opération fondamentale de l'agriculture. Le labourage s'est fait jusqu'ici avec des charrues de différents genres et de différentes manières. Aucune règle fixe ne peut être posée quant au meilleur mode de labourage. Toutefois on ne doit labourer que lorsque le sol n'est pas trop mouillé. Naturellement cette règle ne s'applique qu'à des sols lourds. Il est bon aussi de tracer, à l'automne, des sillons profonds, et, au printemps, des sillons peu profonds et plats. Ce procédé-ci peut s'appliquer à une plus grande variété de sols que le premier. A mon avis, on devrait cependant labourer avec la charrue-polysocs, tirée par quatre chevaux, au moins par trois. Le coût du labourage est ainsi beaucoup diminué.

Les charrues à disques récemment mises ur le marché permettent de faire cette opération dans des champs et des conditions où il serait probablement impossible de se servir de la charrue à versoir ordinaire dans des sols argileux, lourds, durs et secs. Les charrues à disques sont aussi utiles à l'enfouissement du regain de la récolte ou des mauvaises herbes, parce que, en ameublissant le sol lourd, en y laissant pénétrer l'air, elles l'exposent à l'action de la gelée.

Le labourage sous-soleux est un procédé cultural qu'on applique rarement. Le cultivateur devrait l'appliquer plus souvent. Il sert comme je l'ai dit dans un pagraphe précédent, à augmenter l'humidité de la couche du sol où les plantes prennent racine. La charrue sous-soleuse peut, jusqu'à un certain point, être remplacée par ce qu'on appelle le coutre sous-soleux, un instrument léger et peu dispendieux, qui peut être facilement adapté à la flèche d'une charrue. Traîné entre les manchenons, il peut faire un travail utile en fouillant la couche supérieure du sous-sol à une profondeur de trois ou quatre pouces.

Le hersage

Un grand nombre d'instruments de tout genre, propres à faire l'opération communément connue sous le nom de hersage, ont été inventés et mis sur le marché. De tous ces instruments la herse à disque est probablement l'outil le plus utile et le plus propre à préparer le sol à recevoir la semence après qu'il a été labouré. Plus le disque est grand, plus il faut que l'angle soit aigu, si l'on veut que le travail soit bien fait. Cependant lorsqu'on se sert d'une herse dont le disque est disposé à angle aigu, il faut employer le rouleau pour écraser le sol et l'empêcher de bouger lorsqu'il est haché pa rle disque.

Une nouvelle herse à disque, connue sous le nom de "Double Cutaway", vient d'être mise en vente. C'st un instrument qui a été jugé excellent. Il est formé de deux herses à disques, l'une en avant de l'autre, une herse renversant la terre à droite et l'autre à gauche. Les disques sont placés de manière à ne point suivre simultanément la même voie. Le sol se trouve ainsi mieux haché. Il faut une plus grande force motrice pour mettre en mouvement ce disque que pour faire fonctionner l'autre. Cet instrument peut toutefois diminuer considérablement le coût nécessaire à préparer le sol à recevoir la semence après le labourage.

La herse à dents flexibles est un instrument dont on ne peut trop condamner l'usage, particulièrement sur le gazon ou la terre rugueuse et dure. Cet instrument défonce le gazon, laisse une surface excessivement raboteuse, qui ne peut manquer de donner que de mauvais résultats au point de vue du rendement.

Le hersage est une opération qui d'habitude se fait très mal, qui presque toujours se fait trop rapidement. Il est opportun de bien labourer le sol pour en obtenir les meilleurs rendements; il faut aussi le bien herser pour avoir de bonnes récoltes dans n'importe quel champ. Pour bien herser, il n'est pas nécessaire de passer la herse trois, quatre ou dix fois au même endroit; mais il faut la passer de manière à rendre la surface du terroir unie et friable et à rendre le fond ferme et solide. Tant que ces conditions ne sont pas remplies, on doit continuer le hersage.

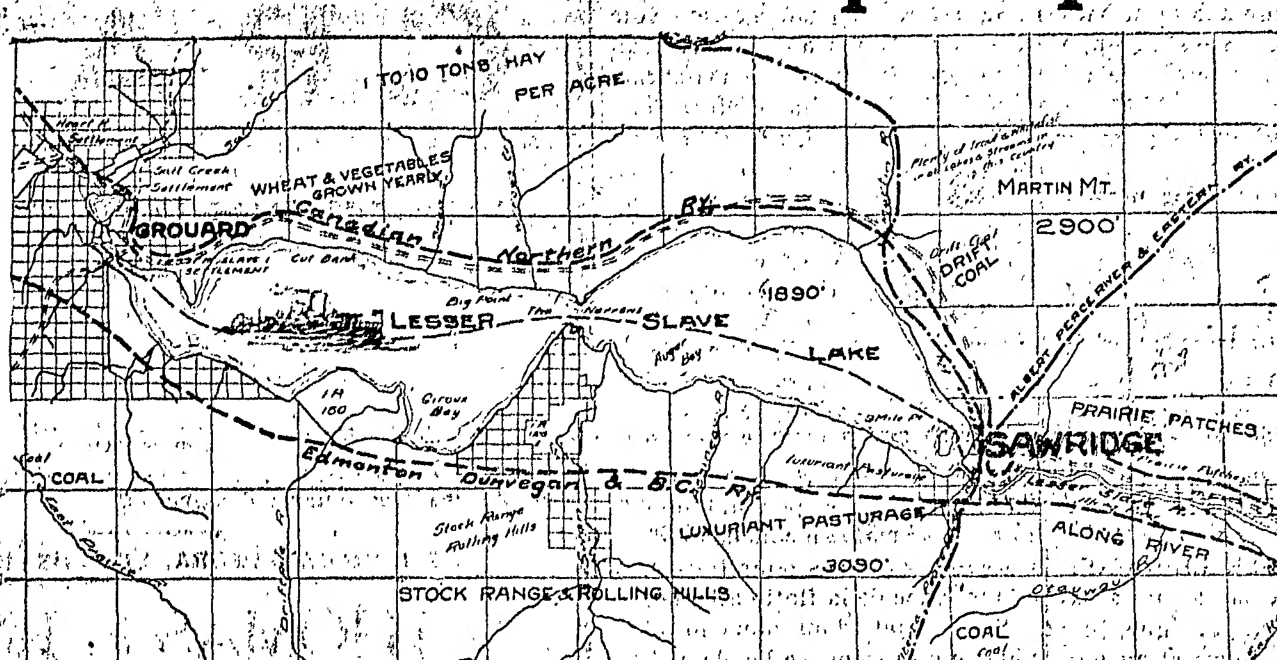
A suivre

ON RECHERCHE PHILIPPE DROLET

M. Philippe Drolet, parti de Montréal depuis 25 ans pour venir s'établir dans l'Alberta, et qui, depuis dix ans, n'a pas donné signe de vie à sa famille, est recherché par son cousin, M. Aldéric Drolet, 2617 rue St-Urbain, Montréal. On recevra avec reconnaissance tous les renseignements de nature à faire retrouver la trace de M. Ph. Drolet.

AUTOMOBILE A VENDRE—Nous avons une automobile "Cadillac" modèle 1911, en parfait ordre à vendre à $1,600 ou à échanger pour de la propriété, lots de ville ou homestead. Voiture à cinq passagers. Imperial Agencies, bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton.

Que donneriez-vous pour retrouver les occasions de placement qu'offrait Edmonton il y a quelques années?



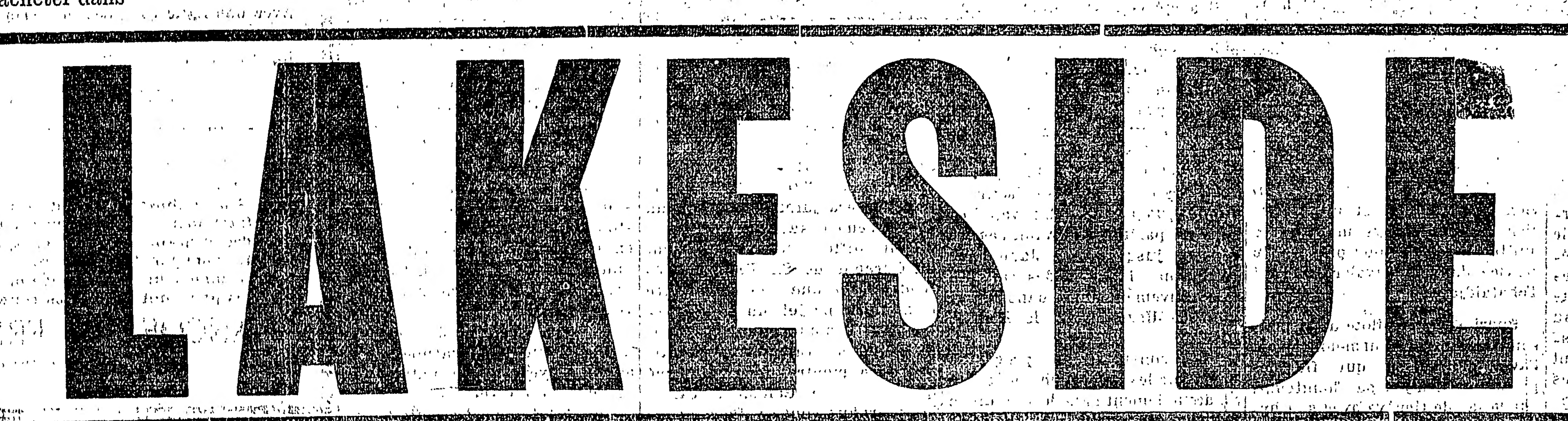
On entend fréquemment dire: Il y a quelques années j'aurais pu acheter à Edmonton pour une bagatelle tel ou tel lot valant aujourd'hui des centaines de milliers de piastres; mais qui pouvait dire alors l'avenir réservé à cette ville.

Actuellement une nouvelle ville est en voie de formation dans la vaste et fertile région du Nord et cette nouvelle ville, c'est

SAWRIDGE

En plein centre du "townsite" nous possédons un quart de section, situé en bordure du Lac, et nous mettons aujourd'hui cette propriété sur le marché.

AINSI DONC Si vous voulez bien songer à l'avenir réservé aux territoires du Nord et prendre en considération ce que vous savez aujourd'hui d'Edmonton, si vous voulez profiter de l'expérience que vous avez faite ici en négligeant les occasions qui vous étaient offertes, vous nous accorderez que la proposition que nous vous faisons aujourd'hui vaut bien la peine que vous l'édudiiez. Si vous l'étudiez soigneusement vous viendrez à la conclusion que vous devez acheter dans



Situé au coi nsud-est du Petit Lac des Esclaves, l'un des endroits les plus pittoresques non seulement du Nord d'Alberta mais du Nord du continent américain. Un voyageur ayant parcouru toute l'Amérique et qui arrive du Nord nous dit: "Le pitoresque de Sawridge et de la région environnante est sans rival dans toute l'Amérique et dans mon opinion Sawridge deviendra une des stations estivales de ce pays. La nature a comblé Sawridge. Elle lui a mis du charbon à sa porte, ainsi que de riches dépôts de fer, d'or et d'argent. De riches régions forestières sont à proximité. Sawridge possède un port naturel ouvert à la navigation pendant les douze mois de l'année." Avec ces immenses ressources Sawridge vous offre une occasion de faire fortune que vous ne devez pas négliger. Sawridge sera un point de division du chemin de fer Edmonton-Dunvegan, pour qui l'on construit actuellement un pont à 40 milles de là.

DES FAITS MARQUANTS

LAKESIDE

Offre une excellente situation pour un port.
Adjoint la propriété de la Cie Edmonton-Dunvegan Ry.
Est à 20 milles actuellement des premiers travaux de construction de voies ferrées.
A la plus belle baie d'Alberta.
A des quais à eau profonde.
A des lots qui, sans exception, sont hauts et secs.
Deviendra par sa situation le quartier des affaires de Sawridge.

Nous offrons cette propriété a $200 le lot.

$25 de plus pour les lots de coin. Conditions faciles. Ces prix seront augmentés sans autre avis

L'ENVOI DE CE COUPON
à l'adresse ci-dessous vous vaudra de recevoir des renseignements complets sur Lakeside, avec cartes, plans, listes des prix, etc.
Envoyez-le dès aujourd'hui.

CERTIFICAT POUR RESERVE GRATUITE

Sawridge Realty Co,
756 Première Rue.

Veuillez m'envoyer gratuitement la brochure ainsi que tous les renseignements disponibles sur Lakeside.

NOM ....

ADRESSE ....



756 première rue

Téléphone 5026

Faites-vous réserver un ou plusieurs lots dès aujourd'hui.

W. M. DUNCAN, Agent des ventes.

LE PATRIOTISME DES FINANCIERS

Ce que "The Grain Growers Guide" pense du patriotisme des financiers, genre Sir Edmund Walker et Sir Donald Mann. —Le véritable danger.

Le "Weekly Sun" d'il y a quinze jours recourait à l'argument direct, au coup droit asséné en pleine figure pour prouver que nous ne devons rien à l'Angleterre. A l'affirmation de M. Borden que la Grande Bretagne avait dépensé pour nos beaux yeux quelques centaines de millions de piastres, il opposait le compte sec et presque sans commentaires de nos déboursés et de nos pertes en Amérique à la suite de guerres provoquées par l'erreur des gouvernants anglais.

Dans son numéro du 18 décembre dernier "The Grain Growers' Guide" sonde les reins et les coeurs de ceux qui brandissent si haut et si hystériquement le drapeau britannique et bramant leur loyalisme à tous les coins du pays. Pourquoi des millionnaires, genre Sir Edmund Walker et Donald Mann, se demande "The Grain Growers' Guide,", déclarent-ils anathème quiconque ose élever la voix contre un premier cadeau de trente-cinq millions à l'Angleterre et la folie du militarisme?

Voici la réponse que donne le grand organe des fermiers de l'Ouest:

"Au Canada, plus qu'en tout autre pays au monde, il y a un élément qui profite énormément des dépenses publiques. Cela vient du fait que nous tirons nos revenus d'un tarif protecteur. Personne n'a aujourd'hui la hardiesse de nier que pour chaque piastre de revenu prélevé deux piastres additionnelles sont arrachées au peuple par les intérêts protégés et partagés entre la triple alliance: banques, chemins de fer et manufactures. De sorte qu'il est parfaitement clair que cette triple alliance favorisera toute forte dépense que les partis politiques peuvent vouloir. Et c'est cette même triple alliance qui est au premier rang de ceux qui brandissent des drapeaux et hurlent l'hymne national. Ils sont les seuls à qui rapportent leurs protestations de loyauté.

"En Angleterre et en Allemagne les actionnaires des grandes compagnies d'armements poussent au militarisme, à la surcharge des budgets militaires et maritimes, et feront même s'entredéchirer les nations d'Europe, afin d'obtenir de plus forts dividendes. Même jeu au Canada, et pour satisfaire les mêmes appétits, la soif d'or tire de l'effort quotidien et incessant des classes laborieuses. Aussi, mêmes protestations et réactions des travailleurs, soit de l'usine ou de la terre, contre les prédicants intéressés du militarisme. 'The Grain Growers' Guide' indique nettement qu'un tel mouvement est déjà né au Canada. Il en a suffisamment des profiteurs cossus et des entrepreneurs de chemins de fer qui récoltent "une moisson de décorations de fer blanc", et leur signifie sans ambages qu'il leur faudra compter avec le peuple.

"Mais, dit-il, que pensez-vous de ces citoyens canadiens dont la patience est poussée à son extrême limite par le fardeau des taxes? Que pensez-vous de ceux qui vivent pauvrement dans le voisinage des châteaux des riches des villes canadiennes? Que pensez-vous de ceux qui luttent sur les frontières de l'Ouest? Quel besoin ont-ils d'une marine? Les citoyens ordinaires n'ont jamais demandé de marine."

C'est un avis formulé en termes bien précis et d'autant plus significatif qu'il fait appel à l'égoïsme même des travailleurs, égoïsme bien plus respectable que celui du riche.

"Que la possibilité d'une invasion étrangère et la protection de nos côtes soient des motifs de créer une marine, "The Grain Growers' Guide" ne le croit pas. N'est, selon lui, qu'une chose que nous devons craindre, c'est les "Barons du Privilège de fabrication canadienne."

"The Grain Growers' Guide" a une circulation de 26,000 chez les fermiers de l'Ouest.

Cela permet de mesurer la force qu'il représente.

LES AEROPLANES A LA GUERRE

LE PARC D'AVIATION DEVANT ANDRINOPLE

Bien que les Bulgares aient admirablement bien compris leurs préparatifs de guerre, et cela sans éveiller l'attention des intéressés, je crois qu'au point de vue de l'aviation leur degré de préparation n'atteignait pas celui des autres services se rattachant à l'armée, écrit un correspondant à la date du 17 décembre.

Ce n'est que peu de temps avant la déclaration de guerre qu'ils envoyèrent une vingtaine d'officiers soit en France, soit en Allemagne, soit en Russie, suivre les écoles d'aviation dans le but d'obtenir un brevet de pilote et ce n'est qu'au dernier moment qu'ils achetèrent en Russie quelques appareils inconnus, mais d'imitation française.

Dès qu'ils comprirent que la campagne se terminerait par une guerre de siège, soit devant Constantinople, soit devant Andrinople, ils improvisèrent de toutes pièces leur station d'aviation à Mustapha Pacha qui, malgré le peu de temps et de moyens qu'ils avaient à leur disposition, fonctionne depuis lors normalement et rendra incontestablement de grands services, aussi bien au général Ivanof qu'au général Kutentchef.

Le parc d'aviation est commandé par un lieutenant-colonel du génie auquel est attaché un capitaine d'état-major pour la partie tactique. C'est celui-ci qui donne les tâches aux observateurs et qui fixe approximativement les heures de départ des patrouilles.

Comme pilotes nous avons d'abord le Suisse Burri qui, au point de vue technique est plus ou moins le bras droit du commandant du parc.

Ensuite viennent Sabelli, aviateur italien, Olivier et un autre, tous deux Français, et Haley qui vient de Russie ainsi qu'un officier du même pays mais qui a quitté l'aviation pour prendre du service dans la cavalerie devant Tchataldja.

* * *

Burri est chef pilote de la maison Sommer à Mourmelon et est l'aviateur suisse qui fit des prouesses il n'y a pas longtemps sur le lac de Genève avec son hydroaéroplane.

Parmi les 20 officiers bulgares, 4 seulement sont rentrés avec leur brevet: deux de France et deux d'Allemagne. Ce sont les seuls qui puissent voler seuls sans avoir recours aux pilotes étrangers. L'un d'eux s'est tué, il y a quelques jours, et a été complètement consumé avec son appareil. Un autre officier a volé au-dessus d'Andrinople et est rentré avec huit balles dans son appareil et ... un rapport très important qui annonçait le départ de la ville de la population civile. Le commandant général eut tout juste le temps de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher cette évasion.

Les appareils sont en nombre suffisant, mais tous ne sont pas aptes à fournir ce qu'on devrait exiger d'eux.

Malheureusement, vu le peu de temps disponible, des hangars n'ont pas pu être élevés et les appareils sont en plein air, recouverts simplement d'une toile montée sur quatre piquets.

Je séparerai la nomenclature des appareils en deux: les bons et les moins bons.

Parmi les bons se trouvent 3 Blériot (monoplans), 2 Newport (que personne ne peut malheureusement piloter), 2 Albatros de Berlin, 1 biplan Sommer et un biplan Voisin.

* * *

Jusqu'à présent ce sont les monoplans Blériot qui ont rendu les plus grands services parce que leur construction leur permet de s'élever suffisamment (1,500 m.) pour être à l'abri du feu de l'ennemi; le revers de la médaille est qu'ils sont moins stables que les biplans et que les accidents, comme celui que nous avons déploré l'autre jour, sont plus fréquents. Burri me racontait que la statistique relevait 80 p.c. d'accidents pour les monoplans; ces chiffres se passent de commentaires!

Les monoplans Newport se distinguent par leur solidité apparente et réelle comme le biplan Voisin qui, tout en acier, donne un peu l'impression de la lourdeur, mais par contre d'une entière sécurité. Ce n'est pas le cas des biplans allemands.

On est assez tombé sur le "Made in Germany" depuis le début de la guerre sans que je m'en mêle encore, mais vraiment ces énormes machines en bois ont tout à fait l'air de sortir de chez Tietz ou de chez Wertheim. Ils sont pourvus d'un moteur de 100 chevaux qui n'en fournit que 80, mais malgré le peu de confiance qu'inspire la vue de ces machines, les officiers bulgares venant de Johannisthal n'en disent que du bien.

Tel n'est pas le cas de Burri!

Les appareils de la seconde catégorie sont presque tous de provenance russe et sont au nombre de 8.

Dès que tout ce matériel sera mis au point, une partie des aviateurs partira pour Tchorlou, tandis que les autres resteront pour l'observation d'Andrinople.

Tous les aéroplanes sont munis d'appareils photographiques fixés au fond de la nacelle, de parachutes pour les rapports et d'appareils pour lancer les bombes.

Malgré toutes ces assurances, ces appareils n'ont pas été employés, personne ne connaissant leur fonctionnement ici.

L'OUEST ET LES CHEMINS DE FER

M. B. B. Kelliker, ingénieur en chef du Grand Tronc Pacifique vient de publier son rapport qui donne un aperçu des travaux faits par la Compagnie, du mois de janvier au 20 décembre 1912.

Il a été construit durant l'année, 568 milles de voies principale et 688 de voies d'embranchement, ce qui donne un total de 1251 milles de voies.

Les travaux sont très avancés sur la section connue sous le nom de "Main Line Winnipeg West" et il est probable que la voie sera terminée avant la fin de l'année jusqu'à Ran Shuswap. Les convois partant de Winnipeg se rendent jusqu'à Tête Jaune sur cette voie. La pose des rails se fait activement aussi dans la région de Hazelton et de Endako River.

La construction progresse aussi sur les embranchements. Il y a actuellement plus de 400 milles de voie sur lesquels on pourrait poser les rails. Cet embranchement s'étend de Régina jusqu'à la frontière.

La préparation des rampes sur l'embranchement de Prince Albert est terminée jusqu'à Wakaw. Il y a aussi plusieurs ponts à construire sur cette ligne.

Le rapport donne l'état des travaux sur les voies de Talmage-Wayburn, Régina-Moose Jaw, Oban-Battleford, Battleford-Wainwright et Bickerdike.

—On constate que depuis la mise en exploitation du nouveau transcontinental, Grand Tronc Pacifique, le transport du grain se fait beaucoup plus rapidement des élévateurs de l'Ouest aux meuneries d'Ontario. On annonce que le Major Léonard, président du Transcontinental, accompagnera le premier convoi de grain de la Saskatchewan, à Ontario afin de s'assurer de l'efficacité du service.

—Plus de 500 hommes sont maintenant employés à la construction des derniers 30 milles du Grand Tronc Pacifique, de Bickerdike, Alta; les travaux sont assez difficiles par suite de la nature accidentée du terrain. Ce chemin de fer ouvre un pays très riche en mines de charbon.

—A propos de l'inauguration d'un service de train trois fois par semaine du Yukon à Cudworth, embranchement de Prince Albert, du G. T. P., on mande que déjà une ville s'élève à 70 milles dans l'intérieur de la Saskatchewan. Il y a déjà dans cette ville, qui date à peine de quelques mois, un journal, 25 maisons de commerce, etc.

—Le Pacifique Canadien va une politique toute nouvelle dans son administration des terres de colonisation. Des 25 millions d'acres de terres données au C. P. R., en subside pour la construction de sa voie ferrée, 2,000,000 ont déjà été vendus. Autrefois on était peu sévère sur le choix des acheteurs, mais on se montre plus difficile aujourd'hui sur la qualité des colons auxquels, s'ils sont de bonne fois on accorde toutes les faveurs possible. C'est ainsi qu'on leur vend des terres où dès son arrivée, le colon trouve sa terre, prête à être mise immédiatement en culture. Ce sont des fermes défrichées, ayant tous les bâtiments nécessaires. La compagnie fait même des prêts d'argent à ses colons. Les termes de paiement sont des plus faciles. Le colon peut, s'il le désire, se pourvoir de bestiaux, pour les besoins de son exploitation.

LA QUESTION NAVALE EN COLOMBIE-ANGLAISE

Sir Richard McBride hostile à la contribution Borden.

Un journal hebdomadaire de Victoria, C.A., "The Week", connu comme l'organe personnel de Sir Richard McBride, le premier ministre de la province, a publié, il y a quelques jours, sur la proposition de contribution de M. Borden, un article qui a fait sensation dans la province du Pacifique.

Cet article, dont on attribue la paternité à Sir Richard McBride lui-même, étudie la question de la contribution de $35,000,000.

Rappelons à nos lecteurs que Sir Richard McBride, qui est la puissance dominante en Colombie Anglaise, a toujours été en faveur d'une marine canadienne AVEC UNE ESCADRE SUR LE PACIFIQUE; et qu'il n'a pas hésité à exposer ce côté de sa politique, jusqu'en Angleterre même et au moment où M. Borden était en conférence avec l'Amirauté.

Aussi l'article de "The Week" n'est-il pas, tant s'en faut, une approbation sans restriction de la proposition Borden, qui renvoie aux calendes grecques l'établissement d'une marine canadienne.

"The Week" dit que la proposition Borden doit être le résultat d'un compromis, et qu'elle est sortie d'un laborieux travail de M. Borden pour tâcher de concilier tous les éléments de sa majorité; il prédit que "cette politique navale ne sera jamais menée à un aboutissement satisfaisant."

"Elle diffère considérablement dit l'organe de Sir Richard McBride, de ce que l'on savait être le premier projet du gouvernement." Ce en quoi, fait remarquer le "Sun" de Vancouver, Sir Richard se montre mieux informé que le reste des Canadiens, car ni les journaux conservateurs ni les libéraux n'ont jamais su quel était le premier projet du gouvernement.

Comme nous le disions en commençant, cet article a produit une profonde sensation dans la province de la Colombie Anglaise, où Sir Richard McBride règne pour ainsi dire autocratiquement et dont la représentation à Ottawa est toute conservatrice. On l'y regarde comme une déclaration d'hostilité de la part du premier ministre provincial contre la contribution Borden et l'on se demande dans quelles limites se tiendra cette hostilité.

Sir Richard McBride est une personnalité dont M. Borden luimême ne pourrait sans hommages, négliger l'influence. On dit, en Colombie Anglaise, que M. Borden aurait offert à Sir Richard la position de Haut Commissaire du Canada à Londres, comme compensation au sacrifice qui lui serait demandé de sa politique navale personnelle.

Acceptera-t-il cette compensation, ou bien préférera-t-il conserver honnêtement ses convictions et se rallier à la politique navale de Sir Wilfrid Laurier qui est tout à fait conforme à la sienne propre?

Nous les aurons probablement avant longtemps.

Mais l'hostilité du pouvoir dominant en Colombie Anglaise à sa politique navale n'est pas sans inquiéter considérablement M. Borden; et ce serait peut-être l'explication de rumeurs qui courent à Ottawa, que le gouvernement, plutôt que de risquer son existence sur le projet de contribution Borden, songerait à accepter et à faire sienne la politique de marine canadienne autonome de Sir Wilfrid Laurier.

Dans tous les cas, il paraît très probable que, avant que le vote soit pris sur la question navale, le public canadien aura quelque surprise...

La construction des voies ferrées a provoqué la création de 18 villes nouvelles en Alberta durant 1912.

UNE REPERCUSSION AU TRANSVAAL

N'est-il pas étrange de constater les répercussions que peuvent avoir dans d'autres pays britanniques, les expédients de la politique navale Borden?

Le général Louis Botha, le héros de la guerre sud-africaine et l'ami personnel de Sir Wilfrid Laurier, gouvernait la confédération de l'Union Sud-Africaine avec un ministère de coalition, où un contingent unioniste faisait assez bon ménage avec quelques extrémistes dont le général Hertzog, qui ont encore quelque rancoeur de la défaite et préfèreraient voir l'Union Sud-Africaine s'isoler du reste de l'empire britannique, comme M. Bourassa voudrait isoler la province de Québec du reste du Canada.

Le développement matériel et économique de la colonie a été très rapide, sous l'habile direction du général Botha. Et ce dernier conscient, comme Sir Wilfrid Laurier, d'un devoir à remplir, se préparait à imiter l'exemple de l'Australie et du Canada, et à créer une marine sud-africaine pour protéger les intérêts de la colonie et ceux de l'empire, pendant que la flotte impériale se concentre dans les eaux anglaises pour faire face à la menace de la flotte allemande.

Son projet, dont nous ne connaissons pas encore les détails — peut-être encore imprécisés — semblait devoir réunir une unanimité à peu près complète, comme celui de Sir Wilfrid Laurier, au Canada, en 1909.

Mais dès que la nouvelle est parvenue là-bas de la proposition de contribution de M. Borden, cette unanimité paraît avoir cessé. Le parti anglais s'avisa de vouloir imiter M. Borden, tandis que le général Hertzog et se amis déclarèrent ne plus vouloir de contribution d'aucune sorte.

Et le général Botha a dû démissionner. Mais le vicomte Gladstone, le gouverneur général, tout en acceptant la démission du cabinet tel qu'il était constitué, a prié le général de former un nouveau cabinet.

Espérons que celui-là sera plus homogène et résistera mieux aux assauts divergents du nationalisme et du jingoïsme.

Les Boers que représente le général Botha sont, on le sait, en majorité dans la colonie; de sorte que le seul gouvernement qui puisse s'y maintenir, doit avoir des partisans dans les deux races. C'est, jusqu'ici, en s'appuyant sur les éléments modérés des deux races que le général Botha avait pu gouverner.

Avec le temps, il en arrivera là-bas comme chez nous: la question de race sera oubliée et les partis se rangeront sous le drapeau du libéralisme ou du conservatisme.

M. CHURCHILL NIE QU'IL Y AIT URGENCE

Plus on étudie les discours des ministres britanniques du Parlement impérial, et en particulier du Très Honorable M. Churchill, plus la question d'urgence, fabriquée de toutes pièces par l'hon. M. Borden, et plus l'offre de $35,000,000 qui doit en être la solution, paraissent futiles et inutiles. Tous les ministres britanniques responsables s'accordent à repousser toute idée d'urgence et à affirmer leur foi en la valeur de leur propre programme naval pour tenir tête à n'importe qu'elle puissance hostile de l'univers pendant bien des années encore. Il n'est pas une de leurs déclarations qui ne contienne ces sentiments, pas une qui ne les réaffirme.

D'autre part il serait peu sage de s'arrêter aux dires d'energumènes irresponsables quand nous avons les déclarations des ministres soigneusement étudiées et préparées.

Par exemple, le 20 mars dernier — un peu avant que M. Borden et ses collègues eussent traversé l'Océan pour inventer l'urgence — M. Page Croft, un député britannique, émettait l'opinion que chaque Dominion devrait avoir sa propre flotte — que le Canada et l'Australie devraient avoir chacun quatre croiseurs Dreadnoughts et que proportionnellement le reste de l'Empire aurait à fournir sa part.

Le Très Honorable Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, jugeait cete opinion un peu trop optimiste et ajoutait: "Sans toute des navires de cette force prodigieuse seraient les bienvenus mais je ne crois pas que les grands résultats dont M. Page Croft prévoit la réalisation dans l'avenir feront une différence immédiate dans les problèmes que nous avons à étudier ici cet après-midi.

Et quelques minutes plus tard, M. Churchill chassait définitivement l'idée d'urgence dans les termes suivants: L'Hon. député de Chester me demande pourquoi nous avons si peu affecté à la construction des vaisseaux de guerre cette année (1912). Nous calculons la mise en chantier d'un navire d'après la date à laquelle nous pensons avoir besoin de ce navire. Si nous croyions avoir besoin d'un de ces navires à une date plus proche que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés en premier lieu, il n'y aurait aucune difficulté à faire commencer la construction du navire en question un peu plus tôt.

CHRONIQUE LOCALE

J. E. Béliveau, propriétaire de l'hôtel Windsor, de North Battleford, Sask., est en visite ici depuis quelques jours, l'hôte de sa soeur Mme J. W. Lachambre, de l'avenue Victoria.

* * *

Nous apprenons que Mlle Blanche Gariépy vient de subir une grave opération chirurgicale; aux dernières nouvelles, son état est aussi satisfaisant que possible.

* * *

Le Rév. M. Barrette, curé de St-Louis de Moose Lake, est de passage à Edmonton.

* * *

M. A. P. Lachapelle et Mme L. P. Lachapelle, de Montréal, sont de passage à Edmonton et sont descendus à l'hôtel King Edward.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que notre ami Ernest Dame, anciennement agent à Edmonton de la Metropolitan Life Ins. Co., vient d'être nommé surintendant de la même compagnie pour la Saskatchewan du Nord, avec bureaux à Saskatoon. Depuis quelques mois M. Dame était agent général de la compagnie à Lethbridge. Nous lui offrons nos sincères félicitations pour cet avancement rapide et bien justifié.

* * *

Plusieurs familles sont arrivées récemment à Edmonton et se sont établies dans la paroisse de l'Immaculée Conception. Nous citerons tout particulièrement les familles Cl. Girouard et D. H. Maillet.

* * *

M. F. X. Boileau, de Duvernay, est arrivé à Edmonton dans l'intention de s'y établir définitivement. M. F. X. Boileau est accompagné de sa famille.

* * *

Les amis de M. J. H. Julien se réunissaient dernièrement au Club Northern pour le fêter à l'occasion de son mariage. Notre populaire ami est à ce point connu et aimé, que la presque totalité des membres de la colonie canadienne-française d'Edmonton s'étaient fait un agréable devoir d'être présents.

Voici la liste des personnes ayant assisté à cette fête et ayant collaboré par souscription à son succès:

MM. P. Ed. Lessard, J. Beauchamp, McNeil, A. Boileau, A Prevos, G. Lessard, W. Gariépy, A. E. Voyer, J. Trudeau, L. Arsenault, W. Couture, Alf. Denis, A. Drolet, O. Tessier, O. St-Germain, Lachapelle, Tougas, Lefaivre, A. Despins, L. Boudreau, T. LaBissonnière, Laurendeau, P. Savard, A. Robitaille, A. L. Auger, J. H. Gariépy, J. H. Picard, Mackie, C. H. Bélanger, J. Déchènes, J. N. Pomerleau, Dr A. Blais, Boivin, G. Bourassa, L. A. Giroux, Jos. Lambert, Robitaille, Trudeau, Laurendeau, Larmour, M. Bertrand, Jos. Cousineau, Geo. Roy, Jules Royal, E. Tessier, Jos. Tessier et A. Thibeault.

SOIREE FAMILIALE A L'EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche prochain, 12 janvier 1913, aura lieu dans le soubassement de l'église de l'Immaculée Conception, une soirée familiale donnée par les Artisans Canadiens-français, sous les auspices de leur président, l'Hon. P. E. Lessard.

Si nous en jugeons par le programme ci-dessous, nous sommes assurés de passer une agréable soirée.

PROGRAMME

La marche des Artisans, Orchestre
Bienvenue . . Hon. P. E. Lessard
Partie de euchre et orchestre
Salut 1913 . . . . . M. G. Pépin
Mes souvenirs . M. Nap. Laliberté
La Mutualité . . M. F. X. Boileau
Estudiantina . . . . Duo
Mme R. Gaucher, Dr S. Sabourin
Solo de flute . . . M. H. Desjardins
Ma mie . . . .
M. Ad. Baril, Mlle A. Baril
Le bon vieux temps . . . .
M. J. H. Gariépy
Allouette . . . . M. G. Pépin
Mon mariage . . . . . M. J. Dron
"O Canada"
Orchestre avec choeur

La Municipalité d'Edmonton construira une ligne de tramways reliant St-Albert avec la capitale. Le droit de passage a été acquis il y a quelques semaines et le service devra commencer au mois d'octobre 1914.

"NOCES DE PERLES"

Dimanche soir, M. et Mme D. H. Morin, de la rue Morris, célébraient le 30ième anniversaire de leur mariage.

Quelques amis s'étaient réunis à cette occasion à la demeure des jubilaires pour les fêter dignement. Parmi eux nous citerons: les RR. MM. Normandeau, curé de Lamoureux; J. A. Ouellette, curé de l'Immaculée Conception; l'hon. P. E. Lessard, l'hon juge Noël, M. et Mme O. Driscoll, M. et Mme Gaucher, M. et Mme S. Larue, M. et Mme Pépin, le Dr Sabourin et les deux fils des jubilaires, Alphonse et Désiré.

Un repas succulent, composé des anciens et délicieux mets canadiens, fut servi aux invités, après quoi vinrent les discours et les chansons.

Les discours furent courts, spirituels et nombreux puisque chacun dut prendre la parole à son tour, mais on ne s'ennuya pas, loin de là; l'héroïne de la fête, Mme D. H. Morin, dut répondre elle-même à sa santé portée par le juge Noël. On fit ensuite de la musique, le Dr Sabourin et Mme Gaucher, ainsi que M. et Mme Morin et Mme O. Driscol firent entendre d'agréables chansons. M. Pépin fut à la hauteur de son grand talent de pianiste en fournissant un véritable accompagnement de maître.



Mme D. H. Morin

On sut, une fois encore, s'amuser comme au bon vieux temps.

M. et Mme D. H. Morin sont bien connus à Edmonton où ils ont un grand nombre d'amis; ce fait fut amplement démontré par le nombre considérable de cadeaux qu'ils reçurent de partout à l'occasion de leurs "noces de perles."



M. D. H. Morin

Mariés à Alpena, Michigan, en 1883, M. et Mme Morin séjournèrent pendant de longues années dans les Etats-Unis de l'Ouest; ils partirent ensuite pour le Yukon où ils demeurèrent pendant 12 ans, M. Morin remplissant les fonctions d'inspecteur des mines. En 1909, M. Morin venait, avec sa famille s'établir à Edmonton; il fut tout d'abord employé par le gouvernement d'Alberta comme agent d'immigration. Dans ces fonctions M. Morin accomplit une tâche importante pour la colonisation de l'Ouest par les nôtres en rapatriant de nombreuses familles canadiennes-françaises établies au Michigan. Il entra ensuite dans les affaires où il remporta tout de suite des succès marqués. Tout récemment M. Morin ouvrait un nouveau bureau d'affaires en société avec son gendre M. O. Driscoll.

M. et Mme Morin ont cinq enfants dont une fille religieuse Dominicaine à Tacoma, Wash., une autre fille, Mme O. Driscoll, et trois fils, Alphonse et Désiré, établis à Edmonton, et Napoléon, de St-Paul des Métis.

Aux sympathiques jubilaires dont nous sommes heureux de reproduire les portraits ci-dessus, "Le Courrier de l'Ouest" offre ses félicitations les plus vives et il leur souhaite de célébrer encore de nombreux anniversaires de ce genre.

MARIAGE LAMBERT-HEROUX

Mardi a été célébré à l'église paroisiale de l'Immaculée Conception le mariage de M. J. B. Lambert, fils de M. Edouard Lambert, avec Mlle Claire Héroux. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Ouellette, curé de la paroisse.

Les témoins étaient, pour le marié, son père, M. Ed. Lambert, et pour la mariée, M. Eudore Voyer.

Immédiatement après la cérémonie le jeune couple est parti pour un voyage à Victoria, Seattle et San Francisco.

Nous offrons à M. et Mme Lambert, nos meilleurs souhaits de bonheur.

FAITS DIVERS

Un intrépide voyageur, M. Sutherland, vient d'arriver à Edmonton, venant de Nome, Alaska. M. Sutherland a effectué son long voyage à travers le continent traversant les Rocheuses à la passe McDougall puis descendant le cours du McKenzie.

* * *

Depuis le début de l'année deux crimes ont été commis à Edmonton; l'un est ce meurtre d'italien dont nous parlons dans une autre colonne; l'autre est l'assassinat par sa femme d'un nommé Sydney Butler. Ce dernier crime a été commis dans une maison de la Deuxième rue. La femme a été arrêtée.

Quelle politique: l'action ou la parole?

Dans son important discours sur la question navale à la Chambre des Communes, Sir Wilfrid avait déclaré que, s'il était vrai que le Canada était en guerre lorsque la Grande Bretagne était en guerre, il ne s'ensuivait pas nécessairement que le Canada devait participer à toutes les guerres entreprises par la Grande Bretagne, sur terre ou sur mer. On sait que les partisans du gouvernement s'efforcèrent de tourner cette déclaration en ridicule.

Ce faisant, les tories démontrèrent une fois de plus l'instabilité qui est la caractéristique de leur politique, ainsi que leur ignorance de l'histoire de leur propre parti, et leur prétention à se croire comme toujours gardiens sacrés du loyalisme au Dominion. Et cependant, la politique de Laurier est conforme à celle qu'a établie Sir John Macdonaldl, mais elle en est exactement l'opposé en un point: c'est que Laurier a agi dans des circonstances où le chef conservateur avait refusé d'agir.

Pendant la guerre du Soudan, en 1885, la Nouvelle Galle du Sud offrit un contingent de troupes au gouvernement impérial.

Cette offre fut acceptée avec reconnaissance, et le War Office impérial fit part de cette démarche aux autres colonies, notamment au gouvernement conservateur au Canada, et intima que la Grande-Bretagne serait heureuse de recevoir la même aide de leur part. En réponse, Sir John Macdonald se contenta d'offrir d'autoriser la levée des troupes au Canada à condition que tous les frais soient payés par la Grande-Bretagne. Le War Office Britannique déclina cette proposition, dans une réponse soigneusement rédigée, attirant en même temps l'attention sur la différence immense qui existait entre l'offre de la Nouvelle Galle du Sud et celle du Canada: D'autre part, l'offre d'une troupe organisée, parfaitement équipée et prête pour service immédiat; d'autre part, l'offre peu généreuse de Sir John Macdonald d'autoriser le recrutement au Canada à condition que la mère-patrie paie tous les frais. Tel était le Canada sous le gouvernement conservateur. Qu'auraient dit les tories, toujours prêts à crier leur patriotisme sur les toits, si Laurier avait suivi, en cette circonstance, l'exemple de Sir John Macdonald?

Comparons maintenant la politique Macdonald avec celle du gouvernement libéral en 1898, lors de la guerre du Sud Afrique.

Sir Wilfrid Laurier ne se fit pas arracher, en maugréant, par la Grande-Bretagne un consentement pour que l'on recrutât des Canadiens aux frais des contribuables britanniques. Son gouvernement fournit plusieurs contingents, l'un après l'autre, tous composés de troupes organisées, exercées et parfaitement équipées, prêtes au service immédiat et qui couvrirent le Canada de gloire sur de rudes champs de bataille.

Sir John Macdonald fit valoir le droit que possède le Canada de participer ou de ne pas participer aux guerres étrangères — et refusa d'y participer. Sir Wilfrid fit valoir également le droit du Canada de prendre part ou de s'abstenir de prendre part à un conflit; mais il y prit part, on sait avec quelle efficacité. Ce fut la répétition de la vieille histoire. Les tories crièrent bien haut leur loyauté, agitèrent frénétiquement l'Union Jack, et ne firent rien. Sous Laurier, les libéraux ne perdirent pas de temps à agiter des drapeaux, ils agirent promptement et avec patriotisme. Les Canadiens aiment à oublier l'épisode conservateur autant qu'ils se complaisent à rappeler la gloire que le Canada a acquise sous le régime Laurier.

"Participation ou Neutralité"

La position du Canada lorsque l'Empire est en guerre et la doctrine libérale sur ce point sont clairement exposées par M. N. W. Rowell, leader libéral de l'Ontario dans un discours qu'il a prononcé devant le Montreal Reform Club. Nous citons ici un extrait de ce discours: entre la neutralité et la non participation. Comme Sir John Macdonald l'aurait déclaré sans l'ombre d'un doute, et comme Sir Wilfrid Laurier l'a déclaré à maintes reprises, chaque fois que l'Empire est en guerre, le Canada, qui fait partie de l'Empire, est en guerre également. Au cours de cent dernières années la Grande-Bratagne a été engagée, je crois dans une vingtaine de guerres. Or, à l'exception de la guerre sud-africaine, le Canada n'a participé à aucune de celles qui ont eu lieu en dehors de ce continent. Nul homme d'Etat canadien n'a jamais proclamé la doctrine de la neutralité coloniale. Ce que les hommes d'Etat canadiens ont prétendu, et prétendu avec raison, c'est que le gouvernement du Canada doit décider lui-même dans quelle mesure et de quelle façon le Canada doit prendre part à la guerre. C'est le Parlement qui doit voter les fonds. Si j'ai bien lu l'histoire, Sir Wilfrid Laurier et Sir John Macdonald ont pris exactement la même attitude sur cette question importante, mais le gouvernement de Sir John a exercé le droit de décision qu'il possédait en refusant de participer, tandis que le gouvernement de Sir Wilfrid a participé."

BUREAU DE COLONISATION D'ALBERTA

Pour répondre à un des désirs exprimés par les personnes s'intéressant à notre Bureau de Colonisation, on nous prie de reproduire le communiqué ci-dessous:

Extrait du livre des minutes de La Société de Colonisation d'Alberta, Limitée.

Assemblée des directeurs provisoires de La Société de Colonisation d'Alberta, Ltée, tenue le 20 septembre 1912.

Présent: Hon. P. E. Lessard, MM. J. H. Picard et L. A. Giroux.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que M. P. E. Lessard soit président de l'assemblée et R. A. Blais secrétaire.

Proposé par M. L. A. Giroux, secondé par M. J. H. Picard, que M. P. E. Lessard soit président du Bureau des Directeurs jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que M. R. A. Blais soit engagé à titre de secrétaire de la Société de Colonisation d'Alberta, Ltée. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que La Banque d'Hochelaga soit la banque de cette Société, que la signature de la Société soit donnée sur tout document, chèque, billets, certificats, etc., par les signatures du président et du secrétaire. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que M. R. A. Blais agisse comme trésorier jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Que tous fonds reçus pour le compte de la Société soient déposés au crédit de la Société, à sa banque, et que tous paiements soient faits par chèques signés par le président et le secrétaire. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que le secrétaire fasse faire un sceau pour la Société et achète les livres et papeteries nécessaires pour le compte de la compagnie. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que le secrétaire soit autorisé à recevoir les applications pour des actions dans la Société, à raison de dix dollars par action. Adopté.

La séance fut ensuite ajournée.

Signé,
P. E. LESSARD,
Président.

Copie conforme.
R. A. BLAIS,
Secrétaire.

Les élections en Saskatchewan

Suite de la page 1

teur de homesteads. Il faut savoir pour comprendre l'effet que pouvait avoir cette intimidation que 90 pour cent des étrangers non naturalisés en Saskatchewan sont des colons, ou "homesteaders" qui n'ont pas encore reçu leur patente et par conséquent très susceptibles à toute pression exercée par les agents du Ministère de l'Intérieur à Ottawa. Devant ces faits, il était non seulement faux mais ridicule de prétendre que la loi avait été modifiée pour donner la franchise à ces étrangers. Du reste le fait que l'organisation conservatrice avait inscrit un bon nombre de ces colons sur les listes électorales montre bien quel parti désirait les faire voter.

A l'appui de ces faits le procureur-général présente une longue liste de ces hommes non qualifiés qui avaient été inscrits sur la liste de Maple Creek par les conservateurs et qui avaient voté. Des preuves semblables furent présentées pour le district de Pipe-Stone.

L'hon. M. Rogers et l'hon. Dr Roche furent tous deux invités à déposer devant le comité toutes les preuves qu'ils pouvaient avoir en leur possession relativement aux accusations qu'ils avaient portés. Tous deux ignorèrent l'invitation, reconnaissant ainsi tacitement, non seulement qu'ils n'avaient pas de preuves, mais qu'ils étaient tout aussi désireux que le reste du parti d'éviter la publicité regardant les travaux de leurs agents dans les élections de la Saskatchewan. Ainsi les tories ont amplement démontré par leur façon d'agir en Saskatchewan — sans parler des révélations faites plus tard à Macdonald—que leurs accusations étaient absolument fausses et qu'elles ont fait beaucoup plus de tort au gouvernement Borden qu'aux adversaires pour lesquels elles avaient été faites.